

Rapport de gestion

Sommaire des résultats financiers

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2006

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2006, la Banque Laurentienne a déclaré un bénéfice net de 70,3 millions \$, ou 2,48 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 65,3 millions \$, ou 2,26 \$ dilué par action ordinaire, en 2005. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 8,2% en 2006, comparativement à 7,8% en 2005. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté à 65,6 millions \$, ou 2,28 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2006. Ce bénéfice exclut un bénéfice de 4,7 millions \$ découlant des activités abandonnées, lié à la comptabilisation d'une portion du gain reporté réalisé grâce à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., tel qu'il est présenté en page 17 du présent Rapport annuel. Pour l'exercice financier 2005, le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'établissait à 55,6 millions \$, ou 1,85 \$ dilué par action ordinaire, excluant un bénéfice de 9,7 millions \$ découlant des activités abandonnées.

FAITS SAILLANTS

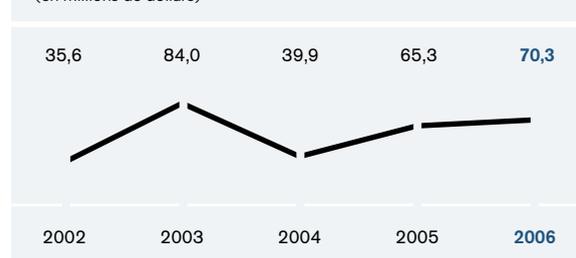
- Le bénéfice net découlant des activités poursuivies a augmenté de 18% pour l'exercice financier 2006, passant de 55,6 millions \$ en 2005 à 65,6 millions \$ en 2006, et de plus de 60% par rapport à l'exercice financier 2004, alors qu'il s'établissait à 39,9 millions \$.
- Le revenu total s'élevait à 530,7 millions \$ en 2006, comparativement à 502,1 millions \$ en 2005. Cette amélioration, principalement due à la hausse du

revenu net d'intérêt, est attribuable à l'effet combiné de l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts et à l'augmentation des marges nettes d'intérêt.

- Les frais autres que d'intérêt ont augmenté à 401,7 millions \$ en 2006, alors qu'ils s'élevaient à 382,0 millions \$ en 2005. Cette augmentation résulte, en partie, de la croissance des opérations, ainsi que des avantages sociaux.
- La provision pour pertes sur prêts est demeurée inchangée, à 40,0 millions \$.
- La charge d'impôts relative aux activités poursuivies s'élevait à 23,4 millions \$ (taux d'imposition effectif de 26,3%) pour l'exercice financier 2006, comparativement à 24,5 millions \$ (taux d'imposition effectif de 30,6%) en 2005. Cette charge d'impôts inclut l'impact de certains éléments, tel qu'il est détaillé dans la section « Analyse des résultats consolidés » à la page 29.

BÉNÉFICE NET

(en millions de dollars)



CETTE SECTION DU RAPPORT ANNUEL PRÉSENTE LE RAPPORT DE GESTION QUI PORTE SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2006. LES DONNÉES Y SONT EXPRIMÉES SUR LA MÊME BASE QUE LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET ONT ÉTÉ ÉTABLIES SUJVANT LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (PCGR) DU CANADA, Y COMPRIS LES TRAITEMENTS COMPTABLES PRÉSCRITS PAR LE BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DU CANADA (BSIF). CE RAPPORT DE GESTION PRÉSENTE LES PERSPECTIVES DE LA DIRECTION DE LA BANQUE EN DATE DU 11 DÉCEMBRE 2006. VOUS TROUVEREZ DES RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS SUR LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, Y COMPRIS LA NOTICE ANNUELLE POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2006, SUR LE SITE INTERNET DE LA BANQUE À WWW.BANQUELAURENTIENNE.CA ET SUR SEDAR, À WWW.SEDAR.COM.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

LA DIRECTION ÉVALUE HABITUELLEMENT LE RENDEMENT DE LA BANQUE SELON LES RÉSULTATS TELS QU'ILS SONT PRÉSENTÉS DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS. COMPTE TENU DE LA CESSATION DES ACTIVITÉS DE GESTION DE PATRIMOINE ASSOCIÉES À LA COENTREPRISE BLC-EDMOND DE ROTHSCHILD GESTION D'ACTIFS INC. EN 2005, LES ÉTATS FINANCIERS PRÉSENTENT LES RÉSULTATS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET LES RÉSULTATS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES. LES ANALYSES, INCLUSES DANS CE RAPPORT DE GESTION, RESPECTENT GÉNÉRALEMENT CETTE PRÉSENTATION. CERTAINES MESURES DE PERFORMANCE NE SONT PAS DES ÉLÉMENTS DÉFINIS SELON LES PCGR ET POURRAIENT DONC NE PAS ÊTRE COMPARABLES À DES ÉLÉMENTS SEMBLABLES, TEL QUE DÉFINIS PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS. CERTAINES DONNÉES COMPARATIVES DE L'EXERCICE FINANCIER 2005 ONT ÉTÉ RECLASSÉES SELON LA PRÉSENTATION DES DONNÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006.

MISE EN GARDE AU SUJET DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

LA BANQUE PEUT À L'OCCASION, DANS LE PRÉSENT RAPPORT ANNUEL, DANS D'AUTRES DOCUMENTS DÉPOSÉS AUPRÈS DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION CANADIENS OU DANS D'AUTRES COMMUNICATIONS, FAIRE DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS AU SENS DES LOIS APPLICABLES EN MATIÈRE DE VALEURS MOBILIÈRES, ÉCRITS OU ORAUX, Y COMPRIS DES ÉNONCÉS RELATIFS AU PLAN D'AFFAIRES ET AUX OBJECTIFS FINANCIERS DE LA BANQUE. CES ÉNONCÉS SONT HABITUELLEMENT MARQUÉS PAR L'EMPLOI DU CONDITIONNEL ET L'USAGE DE MOTS TELS QUE « PERSPECTIVES », « CROIRE », « ESTIMER », « PRÉVOIR », « PROJETER », « DEVIERAIENT », « POURRAIENT », ETC. DE PAR LEUR NATURE, CES ÉNONCÉS PROSPECTIFS SONT FONDÉS SUR DES HYPOTHÈSES ET COMPORTENT UN CERTAIN NOMBRE DE RISQUES ET D'INCERTITUDES D'ORDRE GÉNÉRAL ET SPÉCIFIQUE. IL EST DONC POSSIBLE QUE LES PRÉVISIONS, PROJECTIONS ET AUTRES ÉNONCÉS PROSPECTIFS NE SE MATÉRIALISENT PAS OU SE RÉVÈLENT INEXACTS. LA BANQUE DÉCONSEILLE AUX LECTEURS DE SE FIER INDUMENT AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS POUR PRENDRE DES DÉCISIONS ÉTANT DONNÉ QUE LES RÉSULTATS RÉELS POURRAIENT DIFFÉRER SENSIBLEMENT DES OPINIONS, PLANS, OBJECTIFS, ATTENTES, PRÉVISIONS, ESTIMATIONS ET INTENTIONS EXPRIMÉS DANS CES ÉNONCÉS PROSPECTIFS. EN RAISON DE DIVERS FACTEURS SIGNIFICATIFS, CES FACTEURS COMPRENNENT, ENTRE AUTRES, L'ACTIVITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, LES CHANGEMENTS DES POLITIQUES MONÉTAIRE, FISCALE ET ÉCONOMIQUE DES GOUVERNEMENTS, LES VARIATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT, LES NIVEAUX D'INFLATION ET LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES EN GÉNÉRAL, LES DÉVELOPPEMENTS DE NATURE LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE, LA CONCURRENCE, LES COTES DE CRÉDIT, LA RARETÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET L'ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE. LA BANQUE PRÉVIENT QUE LA LISTE DE FACTEURS CI-DESSUS N'EST PAS EXHAUSTIVE. LA BANQUE NE S'ENGAGE PAS À METTRE À JOUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS, ORAUX OU ÉCRITS, ÉMIS PAR ELLE-MÊME OU EN SON NOM, SAUF DANS LA MESURE REQUISE PAR LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE VALEURS MOBILIÈRES.

TABLEAU 1**RÉSULTATS CONSOLIDÉS**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2006	2005	2004	Variation 06 / 05
Revenu net d'intérêt	357,2 \$	325,7 \$	267,2 \$	10 %
Autres revenus	173,5	176,4	198,9	(2)
Revenu total	530,7	502,1	466,1	6
Provision pour pertes sur prêts	40,0	40,0	40,0	–
Frais autres que d'intérêt	401,7	382,0	369,7	5
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	89,0	80,1	56,4	11
Impôts sur les bénéfices	23,4	24,5	14,6	(4)
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	65,6	55,6	41,8	18
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	–	–	1,9	–
Bénéfice découlant des activités poursuivies	65,6	55,6	39,9	18
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,7	9,7	–	(52)
Bénéfice net	70,3 \$	65,3 \$	39,9 \$	8
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	11,7	12,0	8,6	(3)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	58,6 \$	53,3 \$	31,3 \$	10 %
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)				
de base	23 605	23 525	23 485	
dilué	23 649	23 552	23 521	
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies				
de base	2,28 \$	1,85 \$	1,33 \$	23 %
dilué	2,28 \$	1,85 \$	1,33 \$	23 %
Résultat net par action ordinaire				
de base	2,48 \$	2,26 \$	1,33 \$	10 %
dilué	2,48 \$	2,26 \$	1,33 \$	10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	8,2 %	7,8 %	4,6 %	

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2005

L'exercice financier terminé le 31 octobre 2005, comparativement à l'exercice financier 2004, présentait une amélioration importante des résultats. La progression du revenu total, en hausse de plus de 7% à 502,1 millions \$, et du bénéfice découlant des activités poursuivies, en hausse de près de 40% à 55,6 millions \$, permettaient déjà de constater les effets positifs du plan d'affaires triennal de 2003. Les mesures prises pour améliorer la rentabilité de la Banque, principalement en ce qui a trait aux stratégies de gestion plus rigoureuses de l'actif et du passif, au réaligement de la structure de capital et aux stratégies favorisant la croissance des portefeuilles

de prêts et de dépôts, avaient déjà commencé à porter des fruits. L'exercice financier 2004 avait permis de jeter les bases du plan d'affaires, mais avait aussi été caractérisé par certaines faiblesses en ce qui concerne les opérations courantes. Pour l'exercice financier 2005, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires était de 7,8% (6,4% pour les activités poursuivies), comparativement à 4,6% pour l'exercice financier 2004, et excédait l'objectif de 4% à 6% fixé par la direction.

Les résultats de 2005 incluaient aussi l'effet favorable de la cession de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., tel que décrit ci-après.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES - VENTE DE BLC-EDMOND DE ROTHSCHILD GESTION D'ACTIFS INC.

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a cédé sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. Cette décision de se départir de ces activités visait plusieurs objectifs. D'abord, la transaction permettait de maximiser la plus-value relative à ces opérations pour les actionnaires. De plus, en toute cohérence avec le plan d'affaires, la cession de ces activités permettait à la Banque de se concentrer dans les activités où elle détenait des avantages concurrentiels, c'est-à-dire dans les opérations de distribution à travers son réseau de succursales et par l'entremise de ses réseaux indirects. Enfin, la transaction permettait d'établir un solide partenariat avec l'Industrielle Alliance qui prévoyait que la Banque continuera à distribuer les Fonds R, de même que l'ensemble des fonds communs de placement de l'Industrielle Alliance, au cours d'une période initiale de dix ans se terminant le 31 décembre 2014. Cette entente a subséquemment été prolongée jusqu'en 2016 au cours de l'exercice 2006. Comme en témoigne la forte progression des ventes nettes de fonds communs de placement au cours des deux derniers exercices financiers et l'augmentation des revenus en découlant, cette décision s'est avérée judicieuse jusqu'à maintenant.

En 2005, cette cession a permis de reconnaître un gain initial de 5,2 millions \$. Conformément aux

termes de la transaction, une partie du produit de la vente était assujettie à des clauses de récupération sur la base des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement. Par conséquent, une partie du gain réalisé grâce à cette vente, soit 26,2 millions \$, a été initialement reportée. Étant donné qu'à la fin du mois de novembre 2005, les ventes nettes dépassaient largement les exigences minimales, un gain de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) a été comptabilisé au quatrième trimestre 2005. À la fin du mois de novembre 2006, les ventes nettes avaient encore une fois dépassé les exigences minimales, de sorte qu'un autre gain de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) a été comptabilisé au quatrième trimestre. Au 31 octobre 2006, la partie restante du gain reporté s'élevait à 15,5 millions \$. La note 2 des états financiers consolidés fournit des renseignements additionnels relativement à cette transaction et à ses retombées sur les résultats des exercices financiers 2006 et 2005.

RENDEMENT OBTENU EN 2006 COMPARATIVEMENT AUX OBJECTIFS

Le tableau ci-dessous présente sommairement les résultats de la Banque, comparativement à ses objectifs pour l'exercice financier 2006. Tous les objectifs de la Banque ont été atteints à l'exception du ratio d'efficacité qui s'est tout de même amélioré par rapport à l'an dernier.

TABLEAU 2
PERFORMANCE ET OBJECTIFS FINANCIERS

	Résultats 2005	Objectifs 2006	Résultats 2006
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,8% (6,4% découlant des activités poursuivies)	7% à 8%	8,2% (7,5% découlant des activités poursuivies)
Résultat net dilué par action	2,26 \$ (1,85 \$ découlant des activités poursuivies)	2,05 \$ à 2,35 \$	2,48 \$ (2,28 \$ découlant des activités poursuivies)
Revenu total	+ 9% 502 millions \$	+ 4% à 6% (522 à 532 millions \$)	+ 6% 531 millions \$
Ratio d'efficacité	76,1%	75% à 73,5%	75,7%
Ratios de capital			
Première catégorie	10,2%	minimum de 9,5%	10,3%
Total	12,3%	minimum de 12,0%	12,4%
Qualité de crédit (pertes sur prêts en % de l'actif moyen)	0,24%	0,25% à 0,22%	0,24%

La croissance de tous les secteurs d'activité, attestée par l'augmentation des revenus, de même que les retombées positives de certains éléments de nature fiscale, détaillés en page 35 du présent Rapport annuel, ont été les principaux facteurs de cette réussite pour

l'exercice financier 2006. Le ratio d'efficacité est demeuré en deçà des attentes fixées par la direction, compte tenu du niveau plus élevé des frais d'exploitation. Toutefois, à 75,7%, il reflète une amélioration par rapport à l'an dernier où il s'établissait à 76,1%.

Objectifs pour l'année financière 2007 et priorités

TABLEAU 3
OBJECTIFS FINANCIERS 2007

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	8 % à 9 %
Résultat net dilué par action	2,55 \$ à 2,85 \$
Revenu total	+ 4 % à 5 % (550 à 560 millions \$)
Ratio d'efficacité	75 % à 73,5 %
Ratio de capital de première catégorie	minimum de 9,5 %
Qualité de crédit (pertes sur prêts en % de l'actif moyen)	0,24 % à 0,21 %

Pour l'exercice financier 2007, la capacité de la Banque à assurer la croissance de son revenu net d'intérêt grâce à une gestion plus rigoureuse de ses portefeuilles de prêts et de dépôts, de même que les bénéfices escomptés des stratégies de développement mises en oeuvre récemment (telles que l'ouverture de succursales), devraient continuer à contribuer à la réalisation des objectifs définis ci-dessus. Ces objectifs reflètent par ailleurs les progrès anticipés en ce qui concerne l'efficacité de la Banque, de même qu'une amélioration additionnelle de la qualité de crédit.

PRIORITÉS

La direction de la Banque s'est donné trois priorités pour la prochaine année afin de favoriser l'atteinte de ses objectifs annuels et d'assurer une gestion rigoureuse du développement à long terme de la Banque. Les trois priorités sont les suivantes :

AUGMENTER LA RENTABILITÉ...

... en favorisant les ressources dédiées à la croissance interne et le développement des opérations à forte rentabilité.

1. Privilégier la croissance interne;
2. Mettre l'accent sur la vente de produits à forte contribution;
3. Déployer une stratégie intégrée en matière de gestion du patrimoine et de produits d'investissement.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE...

... en revoyant nos processus-clés et nos façons de faire afin de réduire nos coûts d'opération et de consacrer plus d'énergie à des activités génératrices de croissance.

1. Revoir nos processus-clés et nos façons de faire;
2. Optimiser nos investissements en privilégiant la croissance des affaires et le développement de notre personnel;
3. Contrôler adéquatement nos dépenses.

DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN...

... en instaurant, d'une part, une meilleure approche de gestion de la performance et en nous assurant de développer le plein potentiel de tous nos employés et, d'autre part, en mettant l'emphase sur le développement de notre culture de vente tout en maintenant notre haut niveau de qualité de service.

1. Axer la formation vers une culture de vente, tout en maintenant notre haut niveau de qualité de service;
2. Instaurer progressivement une culture de performance, en implantant tout d'abord une approche plus structurée de gestion de la performance;
3. Mobiliser de façon plus efficace nos employés, dès leur entrée à la Banque, et favoriser l'appropriation de la culture de la Banque;
4. Continuer d'assurer de bonnes relations et de travailler en partenariat avec le Syndicat.

Revue des activités sectorielles

Cette section présente les opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs suivants :

- les Services financiers aux particuliers ;
- les Services financiers aux entreprises ;
- B2B Trust ;
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne ;
- le secteur Autres.

Comme le démontre le tableau suivant, tous les secteurs ont amélioré leur contribution aux résultats en 2006, à l'exception du secteur Autres qui avait bénéficié, en 2005, du gain initial découlant de la cession de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. Le secteur B2B Trust s'est particulièrement illustré avec une croissance de plus de 25% de sa contribution au bénéfice net.

TABLEAU 4
CONTRIBUTIONS AU BÉNÉFICE NET
(en millions de dollars)

	Services financiers aux particuliers	Services financiers aux entreprises	B2B Trust	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	Autres	Total
2006						
Bénéfice net	34,6 \$ (30,2 \$ découlant des activités poursuivies)	22,7 \$	24,3 \$	3,8 \$	(15,1) \$ [(15,4) \$ découlant des activités poursuivies]	70,3 (65,6 \$ découlant des activités poursuivies)
2005						
Bénéfice net	34,5 \$ (30,1 \$ découlant des activités poursuivies)	21,5 \$	19,1 \$	3,4 \$	(13,2) \$ [(18,5) \$ découlant des activités poursuivies]	65,3 \$ (55,6 \$ découlant des activités poursuivies)

L'amélioration des résultats en 2006 est principalement attribuable à l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts découlant des diverses stratégies visant à favoriser la croissance des affaires. L'ouverture de succursales bancaires et de bureaux de courtage, les campagnes de promotion pour améliorer la pénétration des produits de la Banque auprès de ses clients,

le développement de l'offre de services et de produits, sont des exemples concrets de mesures ayant eu des retombées positives sur les opérations. Forts de ces résultats encourageants, les secteurs se sont tous fixés des objectifs visant à soutenir la croissance des opérations et l'amélioration de leur contribution aux résultats consolidés de la Banque pour 2007.

SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS

La contribution du secteur aux résultats consolidés de la Banque est demeurée pratiquement inchangée en 2006 et s'élevait à 34,6 millions \$ comparativement à 34,5 millions \$ en 2005.

FAITS SAILLANTS DE 2006

Augmentation de 19% de la valeur totale des fonds communs de placement administrés et de plus de 4% du nombre de cartes de crédit

Croissance de près de 9% des prêts hypothécaires résidentiels

Augmentation des prêts moyens totaux de 511 millions \$ soit près de 7%

Ouverture de deux nouvelles boutiques de services financiers et relocalisation et/ou rénovation de 13 succursales

Ces résultats comprennent des investissements importants consacrés aux activités de développement des affaires. Des retombées positives de ces investissements sont anticipées au cours de l'exercice financier 2007. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 30,2 millions \$ en 2006, comparativement à 30,1 millions \$ en 2005, excluant une portion de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) du gain réalisé grâce à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc., comptabilisée pour les exercices financiers 2006 et 2005.

Les revenus de ce secteur d'activité se sont améliorés de manière significative en 2006. Le revenu net d'intérêt s'est apprécié de 6,6 millions \$, grâce à la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts, alors que les autres revenus ont également augmenté de 7,5 millions \$. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des revenus d'assurance crédit, des revenus tirés de la distribution de fonds communs de placement et des commissions sur cartes de crédit Visa. Ces signes encourageants reflètent les retombées positives de nos stratégies conçues afin d'augmenter notre part du portefeuille de nos clients. Les pertes sur prêts ont augmenté et s'établissaient à 23,0 millions \$, comparativement à 20,7 millions \$ en 2005, un résultat attribuable aux effets conjugués de la croissance des volumes de prêts et de la légère augmentation des niveaux de pertes dans les portefeuilles de prêts à la consommation. Les dépenses ont augmenté de 14,0 millions \$, passant de 273,2 millions \$ en 2005 à 287,2 millions \$ en 2006.

Cette augmentation est principalement attribuable à l'embauche de nouveaux employés pour soutenir la croissance des opérations et à l'augmentation des salaires et des coûts des régimes de retraite.

PROFIL DU SECTEUR

Activités concentrées au Québec

Quelque 1 900 employés

158 succursales et 325 guichets automatiques

Un réseau de plus de 3 800 marchands offrant les produits de prêts de la Banque Laurentienne

Produits transactionnels, solutions hypothécaires, produits d'investissement, prêts, cartes de crédit VISA et assurance crédit

L'effet cumulé de toutes les actions entreprises depuis trois ans par le secteur des Services financiers aux particuliers s'est matérialisé par des augmentations de volumes significatives en 2006. Le secteur a poursuivi son développement dans le même sens au cours de la dernière année en consacrant beaucoup d'efforts pour améliorer sa gamme de produits, raffiner sa stratégie de commercialisation, parfaire les programmes de formation et d'intégration destinés aux employés accédant à de nouvelles fonctions et maintenir son haut niveau de qualité de service.

PRIORITÉS

Accroître les ventes de produits à forte contribution (VISA, fonds communs de placement, assurances crédit et dépôts à vue)

Améliorer l'offre de produits et de conseils en matière d'investissement et de gestion de patrimoine

Poursuivre le plan d'optimisation du réseau de distribution

Optimiser nos processus administratifs afin d'augmenter l'efficacité de la force de vente en succursales

Augmenter nos investissements en formation et développement des compétences

UNE OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES AMÉLIORÉE

Dans le cadre de sa stratégie visant à améliorer et mieux intégrer son offre de produits et services, la Banque a décidé de s'attarder en priorité aux produits d'investissement et à la gestion de patrimoine. Elle s'est dotée à cet effet d'un plan d'action visant à mieux répondre aux besoins des clients en matière d'investissements et de planification de la retraite, axé sur une meilleure intégration de son offre de produits et services. Déjà, des initiatives visant à parfaire la formation des conseillers en matière de projection de retraite ont été lancées et ont généré des résultats concrets auprès des clients. Autre conséquence de cette stratégie, les résultats des ventes de fonds communs de placement ont connu un nouveau sommet cette année. Pour une deuxième année, la Banque offrait les produits de fonds communs de placement de l'Industrielle Alliance.

La croissance des prêts hypothécaires résidentiels a aussi été très importante en 2006, soit de 9%. La nouvelle marge de crédit hypothécaire et le nouveau prêt hypothécaire, le 10 X Moins, deux produits offrant beaucoup de flexibilité aux clients, ont été très populaires. En plus des améliorations à ses produits, la Banque a continué d'élargir son équipe de directeurs, développement hypothécaire.

Les ventes de produits d'assurances-crédit et de cartes de crédit VISA ont quant à elles bénéficié de l'efficacité de stratégies spécifiques développées pour faire croître les volumes.

OPTIMISATION DES RÉSEAUX

La croissance des affaires du secteur est aussi attribuable à la stratégie d'optimisation du réseau de succursales. Cette année, l'essentiel des efforts d'optimisation s'est porté sur la rénovation et la relocalisation de succursales existantes. Deux nouvelles boutiques de services financiers ont été ouvertes à Chambly et Kirkland. Jusqu'à maintenant, environ 25% du réseau de succursales a été modernisé et optimisé.

En outre, plus de 90% des enseignes de nos succursales de services aux particuliers ont été remplacées, exploitant ainsi beaucoup mieux la nouvelle signature plus moderne de la Banque. Elles permettent aussi d'accroître la visibilité des succursales de la Banque qui jouissent, dans une forte proportion, de localisations très stratégiques. Il s'agit d'un capital important pour la Banque.

Notre réseau de guichets automatiques continue aussi de faire partie de notre stratégie d'optimisation et 12 nouveaux guichets ont été ajoutés à notre réseau.

TABLEAU 5
SERVICES FINANCIERS AUX PARTICULIERS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005
Revenu net d'intérêt	259,1 \$	252,5 \$
Autres revenus	95,1	87,6
Revenu total	354,2	340,1
Provision pour pertes sur prêts	23,0	20,7
Frais autres que d'intérêt	287,2	273,2
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	44,0	46,2
Impôts sur les bénéfices	13,8	16,1
Bénéfice découlant des activités poursuivies	30,2	30,1
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	4,4
Bénéfice net	34,6 \$	34,5 \$
Ratio d'efficacité	81,1 %	80,3 %

SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES

Pour l'exercice financier 2006, la contribution des Services financiers aux entreprises aux résultats consolidés de la Banque s'élevait à 22,7 millions \$, comparativement à 21,5 millions \$ en 2005.

FAITS SAILLANTS DE 2006

Croissance de 5% des prêts

Amélioration de la qualité du portefeuille

Lancement de la nouvelle signature MAXAffaires

En excluant le manque à gagner de Brome, vendue au début de l'année 2006, les revenus de ce secteur d'activité ont augmenté d'environ 3 millions \$.

La croissance des volumes moyens de prêts, de l'ordre de 99 millions \$ en 2006, a été assurée principalement par les activités de financement immobilier et devrait contribuer aux résultats de manière encore plus importante au cours de l'exercice financier 2007.

Les pertes sur prêts ont diminué de 2,0 millions \$ par rapport à l'exercice financier 2005, la conjoncture du crédit demeurant généralement stable malgré certaines pressions dans les provinces du centre du Canada, liées à la concurrence des pays asiatiques et à l'appréciation du dollar canadien. En excluant les effets de la vente de Brome, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de près de 2 millions \$, principalement en raison de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux.

Dans le cadre de sa stratégie de repositionnement, le secteur des Services financiers aux entreprises avait annoncé en 2003 sa décision de se retirer du secteur du financement aux grandes entreprises et de se départir d'activités périphériques, afin de mieux pouvoir se concentrer sur les activités où il excelle. Cette décision d'affaires a eu pour conséquence de faire décroître les volumes d'actifs du secteur de façon importante au cours des trois dernières années.

Cette stratégie a aussi eu pour conséquence de réduire le niveau de risque du secteur. La Banque se concentre maintenant sur le financement pour les petites et moyennes entreprises, de même que dans les secteurs immobilier et agricole.

UNE CROISSANCE PLUS SOLIDE

Le secteur a définitivement repris le chemin de la croissance en 2006. Les secteurs du financement immobilier et du financement agricole ont particulièrement bien fait à ce chapitre avec des croissances respectives de 19% et de 12% des prêts.

Sur le plan des produits, des améliorations importantes ont été apportées au cours de l'année. En plus des améliorations apportées au site Web transactionnel, de nouveaux produits ont été lancés. Tout d'abord, de nouveaux forfaits affaires, spécifiquement conçus pour les entreprises, ont été introduits. Comprenant cinq forfaits, la gamme de produits est axée sur la compétitivité et la simplicité.

PROFIL DU SECTEUR

Activités à travers tout le Canada

180 employés

28 centres d'affaires

Financement commercial, immobilier, agricole et aux micro-entreprises

PRIORITÉS

Augmenter le portefeuille de prêts commerciaux de 15 %

Intensifier les campagnes marketing visant l'acquisition de nouveaux clients

Élargir la gamme de produits commerciaux spécialisés

Compléter le déploiement des Centres d'affaires au Québec et en augmenter progressivement le nombre en Ontario

Accélérer le déploiement du programme de titrisation d'hypothèques commerciales dans le secteur immobilier

Dans une optique d'innovation, un tout nouveau service Internet a été proposé aux clients. Il s'agit du Moniteur MAXAffaires qui permet le transfert électronique des données financières nécessaires à la gestion des emprunts. La Banque Laurentienne est la seule institution bancaire canadienne à offrir ce produit à ses clients. Ce produit permet d'accroître l'efficacité en automatisant la cueillette et la gestion des principales informations afférentes aux prêts. Elle permet par le fait même d'améliorer les mesures de gestion des risques, tout en réduisant les tâches administratives autant pour les clients que pour la Banque.

De même, le processus d'analyse et d'octroi de prêts de moins de 250 000\$ a été revu. Ainsi, le délai de réponse a été réduit de façon significative, et le nouveau processus, beaucoup plus simple, allège les tâches administratives des directeurs de comptes et du personnel administratif. Les clients, de leur côté, peuvent avoir accès à leurs fonds plus rapidement.

UN MARKETING ACCRU

Afin de démontrer de façon non équivoque son engagement envers le secteur des entreprises, la Banque a lancé une nouvelle signature, MAXAffaires, laquelle vient supporter toutes les activités marketing du secteur. Elle permet en outre de confirmer l'engagement de la Banque envers la clientèle commerciale.

Le lancement de cette signature a fait l'objet d'une campagne publicitaire bien ciblée.

Finalement, le secteur compte un nouveau point de service à Kirkland, où ses clients trouveront sous un même toit tous les services dont ils ont besoin en plus du financement commercial, soit les services transactionnels, la gestion privée et les services de courtage de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

TABLEAU 6
SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005
Revenu net d'intérêt	59,2 \$	56,2 \$
Autres revenus	22,7	29,1
Revenu total	81,9	85,3
Provision pour pertes sur prêts	11,1	13,1
Frais autres que d'intérêt	36,7	38,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	34,1	33,3
Impôts sur les bénéfices	11,4	11,8
Bénéfice net	22,7 \$	21,5 \$
Ratio d'efficacité	44,8 %	45,6 %

B2B TRUST

La contribution de B2B Trust au bénéfice net de la Banque s'est améliorée de 27 % et s'élevait à 24,3 millions \$ pour l'exercice financier 2006, comparativement à 19,1 millions \$ en 2005.

FAITS SAILLANTS DE 2006

Croissance de plus de 19 % des prêts à l'investissement

Hausse de 6 % des dépôts souscrits par l'entremise de courtiers

Ajout de six nouveaux partenaires dans des programmes de prêts à l'investissement et de prêts REER

Refonte complète de ses programmes de prêts REER et de prêts à l'investissement

Cette augmentation du bénéfice net, d'un exercice financier à l'autre, est reliée à l'augmentation du revenu net d'intérêt, elle-même attribuable à l'augmentation des volumes de prêts et dépôts, contrebalancée en partie par la diminution des revenus tirés des régimes enregistrés autogérés et l'augmentation des frais autres que d'intérêt. Le niveau de pertes sur prêts des portefeuilles de prêts à l'investissement est demeuré excellent et le niveau de pertes sur prêts du portefeuille de marges de crédit s'est stabilisé.

En 2006, B2B Trust a consolidé sa position dans son marché primaire, celui des intermédiaires financiers, qui est constitué de compagnies de fonds communs de placement, de courtiers en produits de placement, de compagnies d'assurance/fonds distincts, ainsi que de courtiers d'assurances, hypothécaires et en dépôts.

B2B Trust est le plus important fournisseur de prêts à l'investissement au Canada. Véritable pilier de la ligne d'affaire, cette gamme de produits a fait l'objet de nombreuses améliorations au fil des ans. Toutefois, en 2006, dans un souci de bien répondre aux demandes du marché, une refonte complète a été effectuée. Dorénavant, les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients une gamme comportant plus de choix et plus de flexibilité, de même que des processus et une documentation simplifiés.

Ainsi, tous les produits développés jusqu'à présent, incluant le produit-phare de B2B Trust, le *Prêt investissement accélérateur 100%*, ont été fusionnés en un seul programme. Le nouveau programme de prêts à l'investissement de B2B Trust comporte différentes options de capital requis, d'appel de marge et de type de paiement mensuel. Il est également assorti d'une échelle tarifaire révisée, et disponible jusqu'à 250 000 \$. Des changements importants ont aussi été apportés aux critères d'admissibilité, ce qui donne beaucoup plus d'ampleur à la gamme des investissements qui peuvent dorénavant être financés.

PROFIL DU SECTEUR

Des activités à travers tout le Canada

250 employés

Plus de 40 partenariats (prêts à l'investissement et REER) avec des intermédiaires financiers

Un réseau de 15 000 conseillers financiers offrant les produits de B2B Trust

Prêts à l'investissement, prêts REER, prêts et marges de crédit hypothécaires, produits et services bancaires, comptes enregistrés autogérés et dépôts de courtiers

PRIORITÉS

Accélérer les efforts consacrés à la vente de produits à forte contribution

Étendre le réseau de distribution pour les produits de prêts

Maximiser le rendement du réseau des courtiers en dépôts

Se concentrer sur les initiatives privilégiant le développement à long terme

Renforcer les bases de l'organisation pour soutenir une croissance accélérée

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES ÉLARGI

B2B Trust a signé des ententes de distribution avec de nouveaux partenaires tout au long de l'année. Ainsi, Assante Wealth Management, FundEX Investments Inc, Rice Financial Group Inc. et Sterling Mutuals Inc. se sont ajoutés au groupe d'intermédiaires financiers faisant affaires avec B2B Trust. B2B Trust a également ajouté Stone & Co. Limited à sa liste de compagnies de fonds communs de placement offrant un programme de prêts à l'investissement. Par ailleurs, l'équipe de B2B Trust est particulièrement fière de la confiance témoignée par Fidelity Investments Canada Limited à la suite de la conclusion d'une entente de distribution de prêts à l'investissement. Fidelity est le septième plus grand fabricant de fonds communs de placement au Canada.

Toute la stratégie marketing de B2B Trust a aussi été repensée. Ainsi, B2B Trust a été beaucoup plus visible auprès de ses publics, grâce à une stratégie de commercialisation plus élaborée et très bien ciblée, de même qu'à des investissements accrus autant en termes de ressources humaines que de publicité.

B2B Trust augmente sa présence à travers le Canada par l'intermédiaire de ses bureaux de développement des affaires et est représentée physiquement à Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto, Montréal, et Halifax. Elle assure ainsi une couverture plus grande et une proximité de ses principaux marchés, ce qui permet à la fois de mieux desservir ses clients et de développer de nouvelles relations d'affaires.

B2B Trust a par ailleurs poursuivi le développement du marché des courtiers en dépôts, où elle se positionne comme l'un des plus importants fournisseurs de produits de dépôts en gros. Les dépôts souscrits par l'entremise de courtiers constituent d'ailleurs une part importante du financement des opérations de la Banque.

De plus, pour des raisons de synergie et d'efficacité, la gestion et le développement du marché des courtiers hypothécaires de l'Ontario et de l'Ouest canadien ont été regroupés depuis l'an dernier sous l'équipe de B2B Trust. Les activités de développement de ce marché se poursuivent de façon systématique et génèrent des résultats intéressants.

TABLEAU 7
B2B TRUST

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005
Revenu net d'intérêt	73,6 \$	63,6 \$
Autres revenus	12,6	14,0
Revenu total	86,2	77,6
Provision pour pertes sur prêts	5,8	6,2
Frais autres que d'intérêt	43,6	42,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	36,8	29,0
Impôts sur les bénéfices	12,5	9,9
Bénéfice net	24,3 \$	19,1 \$
Ratio d'efficacité	50,6 %	54,7 %

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Valeurs mobilières Banque Laurentienne a déclaré un bénéfice net de 3,8 millions \$ pour l'exercice financier 2006, comparativement à 3,4 millions \$ pour l'exercice financier 2005.

FAITS SAILLANTS DE 2006

Croissance de 19 % des actifs administrés

Lancement de la nouvelle unité Institutionnel Actions

L'augmentation de 0,9 million \$ des revenus, qui s'élevaient à 23,6 millions \$ pour 2006, est principalement attribuable à la bonne performance de la division Institutionnel-Revenu fixe. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 0,7 million \$ à la suite, principalement, des mesures adoptées afin d'assurer le développement de la division Courtage de détail, y compris l'embauche de 20 nouveaux employés. Par ailleurs, les actifs de courtage administrés ont augmenté de 19 %, ou 301 millions \$, depuis le début de l'exercice financier 2006.

Depuis 2003, la direction de Valeurs mobilières Banque Laurentienne a effectué d'importants changements afin de mieux exploiter le potentiel de cette filiale de la Banque. Le nombre de conseillers en placement a plus que doublé et se situe maintenant à près de 70. Elle a ouvert quatre nouveaux bureaux, a complètement renouvelé son offre de service de courtage à escompte et développé une plate-forme obligatoire sur Internet parmi les plus performantes sur le marché.

En 2006, deux autres volets de sa stratégie ont vu le jour. Tout d'abord, le secteur a démarré sa nouvelle division de courtage institutionnel dans le marché des actions, avec la mission de se concentrer sur le secteur des petites et moyennes entreprises. Déjà très bien établi

auprès des investisseurs institutionnels avec sa division de Revenu fixe, le secteur élargit maintenant son offre au marché des actions avec des services de recherche, de vente, de négociation et de financement des sociétés. Son nouveau programme Immigrants investisseurs lui permet par ailleurs d'accompagner les immigrants souhaitant immigrer au Québec et qui répondent à certains critères en matière d'actifs minimums.

L'amélioration du réseau de services aux particuliers s'est aussi poursuivie cette année, avec la relocalisation du bureau de Québec et l'ouverture d'un nouveau bureau à Kirkland. La stratégie de la Banque de regrouper sous un même toit les services financiers aux particuliers, aux entreprises et de gestion privée de la Banque et ceux de Valeurs mobilières Banque Laurentienne permet de répondre aux besoins particuliers des clients de l'ouest de l'île de Montréal.

PRIORITÉS

Développer le secteur Institutionnel Actions tout en maintenant le niveau de rentabilité du secteur

Poursuivre la croissance du réseau de distribution pour atteindre une masse critique suffisante

Poursuivre l'expansion du courtage institutionnel revenu fixe

Continuer le plan d'optimisation de l'efficacité des opérations

Maximiser les synergies entre les lignes d'affaires

TABLEAU 8

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005
Revenu net d'intérêt	1,0 \$	1,3 \$
Autres revenus	22,6	21,4
Revenu total	23,6	22,7
Frais autres que d'intérêt	18,3	17,6
Bénéfice avant impôts		
sur les bénéfices	5,3	5,1
Impôts sur les bénéfices	1,5	1,7
Bénéfice net	3,8 \$	3,4 \$
Ratio d'efficacité	77,6 %	77,4 %

PROFIL DU SECTEUR

Des activités à travers tout le Canada

Plus de 180 employés

14 bureaux de courtage au Québec et en Ontario

Courtage de plein exercice, courtage à escompte, courtage institutionnel-Revenu fixe et Actions, Services d'arrière-guichet et Immigrants investisseurs

AUTRES

Le secteur Autres comprend les activités des secteurs corporatifs de la Banque. Il reflète principalement l'effet des activités de trésorerie puisque les dépenses des autres secteurs corporatifs sont généralement répartis entre les autres secteurs d'activités.

La contribution du secteur Autres s'établissait à (15,1) millions \$ pour l'exercice financier 2006, comparativement à (13,2) millions \$ pour l'exercice financier 2005. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'établissait à (15,4) millions \$ en 2006, comparativement à (18,5) millions \$ en 2005. Cette amélioration est principalement attribuable au progrès enregistré au niveau du revenu net d'intérêt qui s'élevait à (35,7) millions \$ en 2006, comparativement à (47,9) millions \$ en 2005. La fonction principale de la Trésorerie est d'assurer le financement des éléments d'actif et de passif des autres secteurs d'activités. La charge nette d'intérêt dégagée par le secteur Autres reflète donc principalement l'écart entre le financement réel de la Banque et le financement évalué selon les taux de cession interne. L'amélioration de la charge nette d'intérêt en 2006 est principalement attribuable aux stratégies de gestion plus rigoureuses de l'actif et du passif mises en oeuvre en 2004, ainsi qu'au réaligement de la structure de capital de la Banque. La diminution des autres revenus, quant à elle, est attribuable en grande partie à la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers et des opérations de titrisation. L'effet de certains items fiscaux, décrits à la page 35, ont aussi contribué de manière positive aux résultats du secteur Autres.

La Trésorerie s'implique par ailleurs de plus en plus étroitement avec les lignes d'affaires pour développer des produits d'investissement répondant aux besoins d'une clientèle de plus en plus informée. C'est d'ailleurs grâce à cette collaboration que le produit Objectif Chine a pu être mis sur le marché cette année.

L'ensemble des actions entreprises au cours des dernières années en vue d'assainir la qualité des portefeuilles a définitivement permis d'améliorer le niveau de la qualité de crédit. La gestion de la qualité de crédit continuera d'être suivie avec attention au cours de la prochaine année.

Par ailleurs, la révision des processus et contrôles internes en vue de se conformer aux obligations réglementaires (Loi 198) a nécessité des efforts importants en 2006. La revue des divers processus se poursuivra en 2007, avec comme objectif l'attestation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière en 2008.

Le développement du capital humain est l'une des trois priorités de la Banque pour 2007. Nous entendons donc intensifier nos efforts en la matière. Le déploiement en 2006 d'une nouvelle approche en matière de gestion de la performance constitue par ailleurs la base de nos efforts pour instaurer une culture de performance à la Banque. De façon à mieux soutenir ses objectifs de croissance, la Banque misera davantage sur le développement des habiletés de gestion et de vente de ses employés.

PROFIL DU SECTEUR
Plus de 700 employés
Trésorerie
Crédit
Finances, administration et développement stratégique
Affaires corporatives
Ressources humaines

PRIORITÉS

Améliorer le revenu net d'intérêt par la gestion complémentaire de l'appariement et des portefeuilles de liquidités

Poursuivre l'amélioration du niveau de la qualité de crédit

Poursuivre la revue des processus et contrôles internes requis par la Loi 198

Optimiser les processus administratifs afin d'augmenter l'efficacité

Renforcer les bases de la culture de performance en assurant une gestion plus rigoureuse de la performance des employés

Perspectives économiques – 2007

LE SCÉNARIO LE PLUS PROBABLE: UN ATTERRISSAGE EN DOUCEUR... MAIS DES RISQUES À LA HAUSSE.

Depuis un bon moment déjà, la Réserve fédérale des États-Unis tente d'orchestrer l'«atterrissage en douceur» de l'économie américaine afin de réduire les pressions inflationnistes. Ces pressions découlent de la progression des salaires dans une conjoncture où la main-d'œuvre domestique et les ressources en capitaux sont virtuellement utilisées à pleine capacité. Afin de ralentir le rythme de cette économie, la Réserve fédérale a fait grimper les taux d'intérêt à court terme de 425 points de base entre les mois de juin 2004 et juin 2006. Un ralentissement de la consommation des ménages est donc actuellement en cours et on prévoit que la croissance globale de l'économie modérera, de 3,3 % en 2006 à 2,5 % en 2007.

LE MARCHÉ IMMOBILIER RALENTIT PLUS QUE PRÉVU AUX ÉTATS-UNIS...

L'une des hypothèses de base du scénario de «l'atterrissage en douceur» veut que le marché immobilier américain ne connaîtra qu'une correction modérée, de telle sorte que la consommation globale des ménages ralentira suffisamment pour assurer le relâchement des pressions inflationnistes sans toutefois faire basculer l'économie dans une récession. Quoiqu'elle ait été mise à rude épreuve au cours du deuxième semestre de 2006, cette hypothèse demeure valide.

... MAIS L'ÉCONOMIE RÉAGIT REMARQUABLEMENT BIEN DANS SON ENSEMBLE.

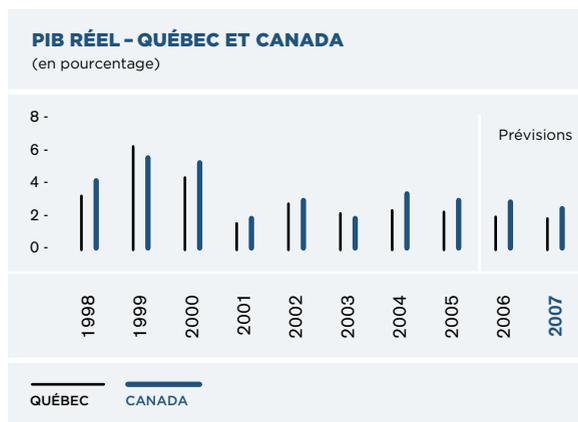
Qui plus est, les preuves continuent de s'accumuler selon lesquelles le marché immobilier constitue encore le seul point faible d'importance mais n'a pas encore provoqué, à ce jour, de réaction en chaîne dans les autres secteurs économiques. De fait, 470 000 nouveaux emplois ont été créés au cours du troisième trimestre de 2006 et le taux de chômage s'établissait à 4,4 % au mois d'octobre, son niveau le plus bas depuis le mois de mai 2001. Dans ce contexte, la Réserve fédérale ne devrait pas intervenir avant le printemps de 2007,

à tout le moins. Au-delà de cette période, la courbe des taux sera déterminée par les prévisions d'inflation et par l'ampleur du ralentissement économique anticipé. Tout bien considéré, on prévoit que le taux des fonds fédéraux demeurera stable jusqu'au mois de juin 2007 et commencera à se relâcher par la suite.

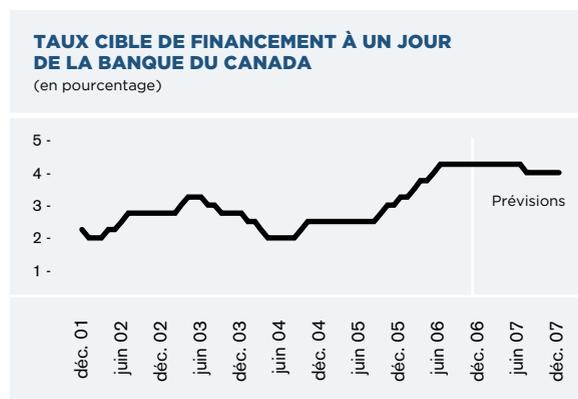
AU CANADA, L'ÉCONOMIE GARDE LE CAP MAIS NE POURRA ÉVITER L'IMPACT DU RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE AMÉRICAINE EN 2007.

À la fin de l'année 2005, l'opinion généralement répandue voulait que l'économie canadienne ralentirait au cours des années 2006 et 2007. Ce ralentissement était déjà vérifiable au troisième trimestre de 2006. La vigueur de l'économie mondiale et les prix élevés des marchandises ont soutenu la croissance de l'économie canadienne, et ce, malgré l'impact conjugué des hausses de taux d'intérêt et de l'appréciation de la monnaie nationale. Le ralentissement en cours reflète la baisse des exportations vers les États-Unis et le ralentissement modéré du marché immobilier dans les provinces du centre du Canada. Par contre, on prévoit que la consommation des ménages et les investissements d'affaires demeureront vigoureux, en particulier dans les provinces de l'ouest du pays.

On prévoit maintenant que la croissance économique globale atteindra 2,8 % en 2006 et continuera à ralentir en 2007 pour atteindre 2,4 %, principalement en raison du ralentissement anticipé de l'économie américaine. En outre, la baisse du surplus commercial devrait éventuellement entraîner des pressions à la baisse en ce qui concerne le dollar canadien. On prévoit par ailleurs que l'environnement d'affaires se détériorera encore davantage, particulièrement dans les provinces du centre du Canada, alors que les entreprises doivent faire face à la triple menace de la baisse de la demande pour les biens de consommation durables aux États-Unis, de la vive concurrence des producteurs des pays asiatiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières canadiennes, et enfin de l'impact cumulatif des appréciations du dollar canadien depuis 2003. Les secteurs manufacturiers du Québec et de l'Ontario en particulier ont été durement touchés et de nouvelles restructurations semblent inévitables pour 2007.



En ce qui concerne la politique monétaire, ces prévisions confirment que la Banque du Canada a fait preuve de sagesse en laissant les taux d'intérêt inchangés depuis le mois de juillet 2006. On prévoit que, à l'instar des États-Unis, les politiques canadiennes de taux d'intérêt demeureront inchangées, à 4,25%, jusqu'au deuxième semestre de 2007.



À court terme, cette conjoncture aura inévitablement un impact sur les occasions d'affaires de la Banque, principalement en ce qui concerne ses activités de prêts dans les secteurs manufacturiers. La stabilisation des prix de l'énergie et de la valeur du dollar canadien a toutefois contribué à atténuer certaines inquiétudes. De plus, la Banque mise davantage

sur ses services aux particuliers qui devraient être moins touchés par la situation. Le faible taux de chômage et les faibles taux d'intérêt devraient continuer à soutenir la consommation des ménages, et le ralentissement du marché immobilier pourrait ne pas être aussi dramatique au Québec et en Ontario.

Analyse des résultats consolidés

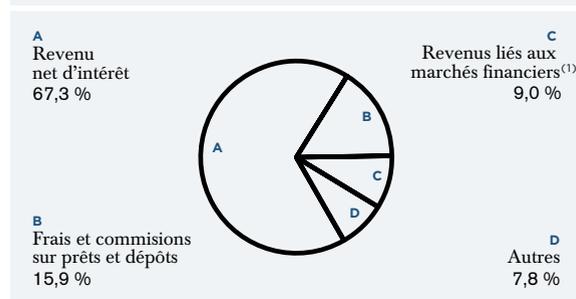
Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2006, la Banque a déclaré un bénéfice net de 70,3 millions \$, comparativement à 65,3 millions \$ en 2005. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté de 18% et s'établissait à 65,6 millions \$ pour l'exercice financier 2006, comparativement à 55,6 millions \$ pour l'exercice financier 2005.

REVENU TOTAL

Le revenu total s'établissait à 530,7 millions \$ pour l'exercice financier 2006, en croissance de 28,6 millions \$ ou 6%, comparativement à l'exercice financier 2005, alors que les revenus s'établissaient à 502,1 millions \$. Cette croissance est principalement liée à l'amélioration du revenu net d'intérêt, quoique les revenus découlant de certaines autres sources ont également contribué de façon importante, tel que détaillé ci-après.

COMPOSITION DU REVENU TOTAL

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (en pourcentage)



(1) Incluent les revenus liés aux activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt s'est apprécié de 10 % et s'établissait à 357,2 millions \$ en 2006, comparativement à 325,7 millions \$ en 2005, comme l'indique le tableau 9 ci-après. Cette augmentation substantielle des revenus découle principalement de la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts, des stratégies de gestion plus rigoureuses de l'actif et du passif mises en œuvre en 2004 et du réaligement de la structure de capital de la Banque. Ces facteurs ont également contribué à l'amélioration marquée de la marge nette d'intérêt, celle-ci passant de 1,99 % en 2005 à 2,14 % en 2006. La croissance anticipée des portefeuilles de prêts et de dépôts, combinée aux efforts soutenus d'amélioration de la composition de l'actif, devrait assurer la croissance future des revenus, maintenant que les principales retombées

des mesures de gestion plus rigoureuses de l'actif et du passif sont incorporées dans la marge nette d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont des outils efficaces de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité. Selon l'évolution des taux d'intérêt et la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut fluctuer de manière substantielle. Par conséquent, la Banque utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques, et le revenu net d'intérêt doit être analysé en prenant leur effet en considération. La Banque utilise également des modèles afin de quantifier l'impact potentiel de divers scénarios sur les revenus et les capitaux propres futurs, tel qu'il est expliqué à la section Activités de gestion de l'actif et du passif, à la page 51 du présent Rapport annuel.

TABLEAU 9
ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2006				2005			
	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen
Actif								
Liquidités et valeurs mobilières	20,8 %	3 472 \$	82,1 \$	2,36 %	21,4 %	3 485 \$	67,6 \$	1,94 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3,9	653	19,5	2,98	3,8	626	14,4	2,30
Prêts								
Personnels	24,2	4 035	292,5	7,25	22,9	3 735	247,6	6,63
Hypothécaires résidentiels	34,5	5 753	306,5	5,33	34,6	5 649	298,2	5,28
Hypothécaires commerciaux	3,6	607	39,4	6,48	3,5	572	34,9	6,11
Commerciaux et autres	9,4	1 562	94,9	6,07	9,9	1 621	87,0	5,37
Autres éléments d'actifs	3,6	609	2,3	0,38	3,9	640	0,5	0,08
Total – actif	100,0 %	16 691 \$	837,2 \$	5,02 %	100,0 %	16 328 \$	750,2 \$	4,59 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et à préavis		2 560 \$	15,4 \$	0,60 %		2 497 \$	10,3 \$	0,41 %
Dépôts à terme		10 895	426,6	3,92		10 806	415,2	3,84
Autres dépôts		1 648	19,3	1,17		1 368	13,0	0,95
Instruments financiers dérivés		–	6,0	–		–	(30,2)	–
		15 103	467,3	3,09		14 671	408,3	2,78
Acceptations		111	–	–		131	–	–
Autres éléments de passifs		349	–	–		426	–	–
Débitures subordonnées		203	12,7	6,26		204	16,2	7,93
Capitaux propres		925	–	–		896	–	–
Total – passif et capitaux propres		16 691 \$	480,0 \$	2,88 %		16 328 \$	424,5 \$	2,60 %
Revenu net d'intérêt			357,2 \$	2,14 %			325,7 \$	1,99 %



AUTRES REVENUS

Les autres revenus s'établissaient à 173,5 millions \$ en 2006, comparativement à 176,4 millions \$ en 2005. Cette baisse de 2,9 millions \$ pour l'exercice financier 2006 est principalement attribuable au manque à gagner de Corporation Financière Brome inc. (Brome) et, dans une moindre mesure, à la baisse des revenus des activités de trésorerie et de marchés financiers et des opérations de titrisation. Ces réductions ont été contrebalancées en partie par l'amélioration substantielle des revenus d'assurance crédit, des commissions liées aux services de cartes de crédit Visa et des revenus tirés des activités de courtage. La direction est satisfaite de la contribution de ces diverses activités, car elle valide la pertinence de ses stratégies. Qui plus est, ces activités constituent une source de revenus plus prévisible et récurrente, alors que les activités de trésorerie et de marchés financiers et les opérations de titrisation, de par leur nature, sont plus volatiles.

Les frais et les commissions perçus sur prêts et dépôts ont diminué à 84,6 millions \$ en 2006, alors qu'ils étaient de 89,2 millions \$ en 2005. Cette réduction est principalement attribuable à la cession de Brome, au cours du premier trimestre de 2006,

laquelle a affecté les revenus de commissions sur prêts d'environ 4,1 millions \$.

Les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté à 22,3 millions \$, alors qu'ils étaient de 20,2 millions \$ en 2005. Les deux principales divisions, soit le courtage institutionnel et le courtage aux particuliers, ont contribué à la croissance des revenus.

Les revenus de trésorerie et de marchés financiers, à 15,2 millions \$ en 2006, sont légèrement inférieurs à l'an dernier, alors qu'ils étaient de 16,2 millions \$. Toutefois, les changements dans les stratégies de gestion de l'actif, instaurés à partir de 2004, ont en contrepartie contribué à réduire la volatilité et à améliorer de façon importante le revenu net d'intérêt.

Les revenus d'assurance crédit proviennent essentiellement de programmes d'assurance portant sur les prêts déboursés par la Banque. Tel que prévu, les revenus ont augmenté de 4,9 millions \$ en 2006 et s'établissaient à 12,6 millions \$, à la suite de l'échéance d'une entente de réassurance qui avait été conclue en 2000. Cette hausse importante est également attribuable à la croissance du volume d'affaires.

Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 1,0 million \$ et s'établissaient à 10,6 millions \$ en 2006. La Banque bénéficie actuellement de la demande soutenue pour ce type d'investissement au Canada. De plus, le partenariat avec l'Industrielle Alliance permet à la Banque d'offrir une excellente sélection de fonds. Afin de cerner l'importance de ces opérations pour la Banque, on doit également considérer les bénéfices de 5,2 millions \$ découlant des activités abandonnées, tel que détaillé à la page 17 du présent Rapport annuel. La reconnaissance de ces bénéfices, en 2006 et 2005, est largement attribuable à la bonne performance du réseau de distribution de la Banque.

Les revenus tirés de régimes enregistrés autogérés ont fléchi légèrement à 10,5 millions \$ en 2006, alors qu'ils s'établissaient à 11,8 millions \$ en 2005. La diminution de ces revenus est liée à l'évolution du marché qui influence à la baisse le nombre de régimes enregistrés autogérés (voir la section sur les arrangements hors bilan à la page 44 du présent Rapport annuel).

Les revenus de titrisation ont diminué à 10,0 millions \$ en 2006, alors qu'ils s'élevaient à 11,7 millions \$ en 2005. Afin, notamment, de financer la croissance

importante des volumes de prêts et d'optimiser la structure de financement de la Banque, les cessions de créances ont été plus nombreuses au cours de l'exercice financier 2006. Toutefois, compte tenu

des conditions de marché, celles-ci ont généré des revenus légèrement inférieurs. La note 5 des états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces opérations.

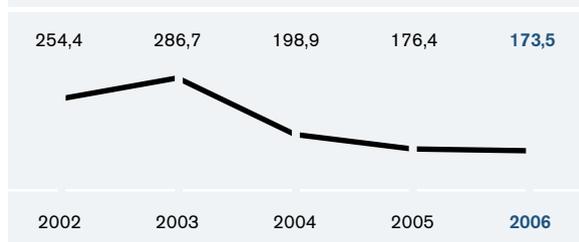
TABLEAU 10
AUTRES REVENUS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005	2004	Variation 06 / 05
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais bancaires sur les dépôts	47,9 \$	47,7 \$	45,8 \$	- %
Commissions sur prêts	23,7	30,4	32,1	(22)
Commissions sur cartes de crédit	13,0	11,1	11,3	17
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	84,6	89,2	89,2	(5)
En % de l'actif moyen	0,51 %	0,55 %	0,55 %	
Autres				
Activités de courtage	22,3	20,2	20,2	10
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	15,2	16,2	30,6	(6)
Revenus d'assurance crédit	12,6	7,7	6,1	64
Revenus tirés de la vente et de la gestion de fonds communs de placement	10,6	9,6	12,9	10
Revenus de régimes enregistrés autogérés	10,5	11,8	12,2	(11)
Revenus de titrisation	10,0	11,7	4,4	(15)
Revenus de fiduciaires	1,2	1,0	2,1	20
Gain sur cessions	0,9	-	13,5	-
Autres	5,6	9,0	7,7	(38)
Sous-total – autres	88,9	87,2	109,7	2
En % de l'actif moyen	0,53 %	0,53 %	0,67 %	
Total – autres revenus	173,5 \$	176,4 \$	198,9 \$	(2)%
En % de l'actif moyen	1,04 %	1,08 %	1,22 %	

AUTRES REVENUS

(en millions de dollars)



PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'élevait à 40,0 millions \$ en 2006, comme en 2005, soit 0,32 % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente.

L'économie canadienne a connu une autre bonne année en 2006, ce qui a permis à la Banque de maintenir les pertes sur prêts à l'intérieur des attentes de la direction. Plus tôt au cours de l'exercice financier 2006, l'appréciation du dollar canadien et la montée des prix de l'énergie ont causé des difficultés aux industries exportatrices, telles que la foresterie et la fabrication de produits en bois, et généré quelques pertes pour la Banque. Les mesures prises au cours des deux dernières années ont toutefois permis de réduire de manière substantielle l'exposition de la Banque à ces industries. L'augmentation des

perturbations sur prêts, liée au portefeuille de prêts personnels, est attribuable en partie à la croissance des volumes de prêts et, en ce qui concerne certaines catégories de prêts, à une légère augmentation des niveaux de pertes. Ces niveaux n'en demeurent pas moins, de manière générale, conformes à ce qui pré-

vaut dans l'industrie. Par ailleurs, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, de même que les autres portefeuilles de prêts personnels, continuent à afficher une très bonne performance.

Le tableau suivant présente la provision pour pertes sur prêts de 2004 à 2006.

TABLEAU 11
PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005	2004
Prêts personnels	27,7 \$	25,1 \$	25,6 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	0,4	0,6	1,7
Prêts hypothécaires commerciaux	(0,2)	1,6	3,1
Prêts commerciaux et autres	12,1	12,7	21,6
Sous-total	40,0	40,0	52,0
Effet du renversement des provisions générales	–	–	(12,0)
Total – provision pour pertes sur prêts	40,0 \$	40,0 \$	40,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	0,32 %	0,33 %	0,32 %

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 401,7 millions \$ en 2006, alors qu'ils s'élevaient à 382,0 millions \$ en 2005.

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 13,5 millions \$ par rapport à 2005. Cette hausse est principalement attribuable au niveau d'activité plus élevé dans tous les secteurs, y compris les retombées de l'ouverture de nouvelles succursales et de l'expansion des activités de courtage, à l'embauche de personnel pour soutenir les initiatives de vente, de même qu'à l'effet des ajustements salariaux annuels. L'augmentation du coût constaté au titre des avantages sociaux futurs de 5,9 millions \$ a également affecté la dépense de 2006. Après quelques années d'augmentations importantes, le niveau de la charge constatée au titre des avantages sociaux futurs devrait se stabiliser en 2007. La note 14 des états financiers consolidés, à la page 82 du présent Rapport annuel, contient de plus amples renseignements concernant les régimes de retraite. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la réduction de 2,7 millions \$ des salaires et avantages sociaux liés aux opérations de Brome. Le nombre d'employés en équivalent à temps plein a augmenté de 58, passant de 3 180 au 31 octobre 2005 à 3 238 au 31 octobre 2006.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont diminué légèrement, passant de 107,6 millions \$ en 2005 à 106,9 millions \$ en 2006, alors que la hausse des coûts liés aux équipements et services informatiques a été compensée par la réduction de la charge d'amortissement et des autres frais. À cet égard, le niveau plus important de dépenses en 2005 était principalement attribuable au programme de rénovation du réseau de succursales, de même qu'à la dernière année d'amortissement de certains projets importants. Les dépenses liées aux systèmes d'information de la Banque peuvent fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, en fonction des solutions technologiques retenues. En 2006, la Banque a consacré des ressources substantielles afin de mettre à jour son environnement bureautique. Ce projet d'envergure a exigé un investissement de plus de 12 millions \$ en 2006 et on prévoit un investissement additionnel de près de 18 millions \$ pour 2007. Le nouvel environnement devrait permettre à la Banque d'améliorer substantiellement l'efficacité des communications et la sécurité de son réseau. De plus, l'amélioration du parc de guichets informatiques a nécessité un investissement important. Ces dépenses se traduiront, à partir de 2007, par une augmentation d'environ 6 millions \$ de la charge d'amortissement.

Les autres dépenses s'établissaient à 89,1 millions \$ en 2006, comparativement à 82,2 millions \$ en 2005. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des frais de publicité et de développement des affaires visant à favoriser la croissance, de même que

des honoraires découlant de projets liés à la Loi 198 portant sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Le tableau 12 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2004 à 2006.

TABLEAU 12**FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

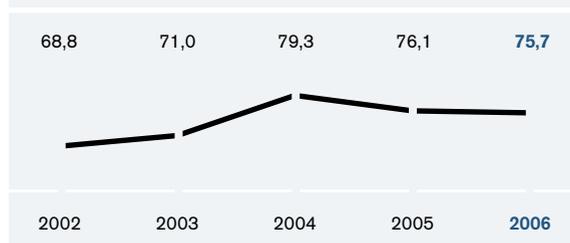
	2006	2005	2004	Variation 06 / 05
Salaires	155,7 \$	146,8 \$	140,4 \$	
Avantages sociaux	50,0	45,4	42,5	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	205,7	192,2	182,9	7 %
En % de l'actif moyen	1,23 %	1,18 %	1,12 %	
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	40,8	37,6	30,1	
Loyers et impôts fonciers	33,6	33,1	33,4	
Amortissement	26,0	28,4	34,5	
Entretien et réparation	4,9	5,3	4,8	
Services d'utilité publique	1,2	1,1	1,0	
Autres	0,4	2,1	0,9	
Sous-total – locaux et technologie	106,9	107,6	104,7	(1) %
En % de l'actif moyen	0,64 %	0,66 %	0,64 %	
Autres frais				
Taxes et assurances	23,9	23,6	25,1	
Honoraires et commissions	19,2	16,5	17,1	
Communications et frais de déplacement	17,5	17,6	16,1	
Publicité et développement des affaires	15,3	13,2	11,6	
Articles de bureau et publications	6,0	6,0	6,0	
Recrutement et formation	2,1	2,3	2,2	
Autres	5,1	3,0	4,0	
Sous-total – autres frais	89,1	82,2	82,1	8 %
En % de l'actif moyen	0,53 %	0,50 %	0,50 %	
Total – frais autres que d'intérêt	401,7 \$	382,0 \$	369,7 \$	5 %
En % de l'actif moyen	2,41 %	2,34 %	2,26 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	75,7 %	76,1 %	79,3 %	

RATIO D'EFFICACITÉ

Le ratio d'efficacité s'est légèrement amélioré, passant de 76,1 % en 2005 à 75,7 % en 2006 (sur la base des activités poursuivies). À ce niveau, l'efficacité demeure tout de même inférieure aux attentes. La direction croit toutefois que la croissance des revenus, conjuguée à un contrôle efficace des dépenses, permettront graduellement d'améliorer cet indicateur. Le graphique ci-contre illustre la performance de la Banque au cours des dernières années.

RATIO D'EFFICACITÉ

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices pour l'exercice financier 2006 s'élevaient à 23,4 millions \$ (taux d'imposition effectif: 26,3%), comparativement à 24,5 millions \$ (taux d'imposition effectif: 30,6%) pour l'exercice financier 2005.

TABLEAU 13
RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔTS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES
ET LE MONTANT DES IMPÔTS EN DOLLARS, EN APPLIQUANT LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI
 (en millions de dollars)

	2006		2005	
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	29,3 \$	32,9 %	25,7 \$	32,0 %
Variation résultant de ce qui suit:				
Résolution de divers risques fiscaux	(11,3)	(12,7)	–	–
Modifications des taux d'imposition	8,6	9,7	–	–
Effet du rapatriement de bénéfices				
liés à des activités étrangères	4,5	5,1	–	–
Économies d'impôts non préalablement				
comptabilisées liées à l'impôt minimum				
des institutions financières	(2,8)	(3,2)	–	–
Bénéfices et gains exonérés d'impôt (dividendes)	(1,1)	(1,2)	(0,3)	(0,4)
Bénéfices liés à des opérations				
étrangères d'assurance crédit	(2,4)	(2,7)	–	–
Impôt des grandes sociétés	–	–	0,8	1,0
Incidence des réorganisations corporatives et autres	(1,4)	(1,6)	(1,7)	(2,0)
Impôts sur les bénéfices découlant				
des activités poursuivies	23,4 \$	26,3 %	24,5 \$	30,6 %

Les modifications des taux d'imposition, consécutives aux budgets du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec, le rapatriement des bénéfices des opérations étrangères d'assurance crédit accumulés, la résolution de divers risques fiscaux et la reconnaissance d'écarts temporaires non constatés antérieurement, tels qu'ils sont présentés dans le tableau ci-dessus, ont été les plus importants items ayant affecté de manière spécifique la charge d'impôt pour l'exercice financier 2006. En excluant l'incidence de ces items, le taux d'imposition effectif se serait établi à 27,4% en 2006, comparativement à 30,6% en 2005. Ce taux d'imposition réduit, pour 2006, découle principalement de l'augmentation des investissements en valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus non imposables (dividendes) et d'une réorganisation corporative qui a contribué à réduire le taux d'imposition appliqué aux bénéfices des opérations étrangères d'assurance crédit.

L'adoption du budget fédéral, dont il est fait mention ci-dessus, a eu pour conséquence immédiate de réduire l'actif d'impôt futur et s'est traduit par une charge d'impôt en 2006. Toutefois, la diminution graduelle du taux d'impôt sur les bénéfices fédéral de 22% à 19%, de 2008 à 2010, permettra de réduire les charges fiscales à partir de 2008. D'autre part, ce même budget prévoit l'augmentation du

seuil d'application de l'impôt minimum des institutions financières à 1 milliard \$, à compter du 1^{er} juillet 2006. Cet ajustement constitue un élément très positif pour la Banque et permettra de réduire les actifs d'impôts futurs à un rythme accéléré et donc de réduire le fardeau financier de cet actif improductif.

La note 15 des états financiers consolidés fournit également des renseignements additionnels sur les impôts sur les bénéfices.

Analyse de la situation financière

Au cours de l'exercice financier 2006, les stratégies mises en œuvre par la Banque afin d'améliorer sa situation financière se sont traduites par une forte augmentation des portefeuilles de prêts et dépôts aux particuliers. De même, les opérations visant à réaligner le capital, incluant les débentures subordonnées, et la mise en œuvre de stratégies d'investissement plus performantes se sont poursuivies au cours de l'exercice financier.

Au 31 octobre 2006, l'actif total de la Banque s'établissait à 17,3 milliards \$, comparativement à 16,5 milliards \$ au 31 octobre 2005, comme l'indique

le tableau 14. L'actif administré s'élevait à 14,7 milliards \$, alors qu'il était de 13,8 milliards \$ à la fin de l'exercice financier précédent. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent rapport de gestion.

TABLEAU 14
ACTIF AU BILAN

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005	2004	Variation 06 / 05
Liquidités et valeurs mobilières	3 412 \$	3 258 \$	3 331 \$	5 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	802	508	1 134	58
Prêts				
Personnels	4 168	3 907	3 639	7
Hypothécaires résidentiels	5 986	5 807	5 509	3
Hypothécaires commerciaux	659	596	604	11
Commerciaux et autres	1 477	1 540	1 543	(4)
	12 290	11 850	11 295	4
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(125)	(130)	(140)	(4)
Total des prêts	12 165	11 720	11 155	4
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	150	146	145	3
Autres éléments d'actif	767	875	842	(12)
Actif au bilan	17 296 \$	16 507 \$	16 607 \$	5 %
Liquidités et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	19,7 %	19,7 %	20,1 %	
Prêts et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	75,0 %	74,1 %	74,0 %	

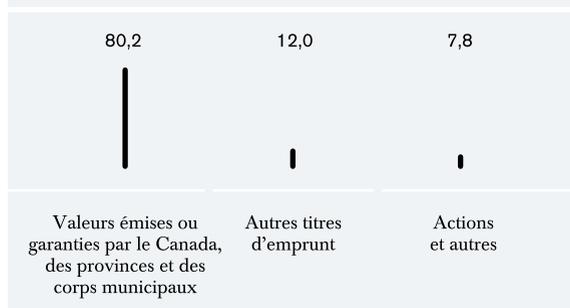
LIQUIDITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES

Les liquidités et les valeurs mobilières sont demeurées relativement stables à 3,4 milliards \$ au 31 octobre 2006, alors qu'elles s'établissaient à 3,3 milliards \$ au 31 octobre 2005. Les liquidités de la Banque se composent à plus de 80 % de valeurs émises ou garanties par le Canada, des provinces et des corps municipaux. L'encaisse, d'autres titres d'emprunt et les titres de participation complètent le portefeuille. Les liquidités et valeurs mobilières représentent près de 20 % de l'actif au bilan, un niveau comparable à celui de l'an dernier. Ces liquidités permettent à la Banque de répondre à ses engagements à court terme, notamment afin de déboursier des prêts et gérer les échéances de son portefeuille de dépôts, et sont également utilisées pour ses autres opérations courantes. Toutefois, leur rendement est généralement inférieur à celui que la Banque peut générer par ses activités de prêt.

Au 31 octobre 2006, les moins-values non réalisées du portefeuille de placement étaient de 6,8 millions \$, tel que détaillé à la note 3 des états financiers consolidés, en page 75 du présent Rapport annuel. Ces baisses de valeur portent essentiellement sur des titres de créances émis ou garantis par le Canada et sont liées aux variations de taux d'intérêt sur les marchés. La Banque croit avoir la capacité de conserver ces titres jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que ces moins-values se résorbent et, conséquemment, aucune diminution de valeur n'a été constatée.

VALEURS MOBILIÈRES

Au 31 octobre 2006 (en pourcentage)



VALEURS ACQUISES EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente s'établissaient à 0,8 milliard \$ au 31 octobre 2006, comparativement à 0,5 milliard \$ au 31 octobre 2005. Ces actifs sont utilisés comme placements à très court terme, principalement afin de repositionner les liquidités de la Banque et afin de couvrir certains engagements afférents à des valeurs mobilières vendues à découvert.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont diminué,

passant de 875 millions \$ au 31 octobre 2005 à 767 millions \$ au 31 octobre 2006. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des items en transit liés au règlement de transactions bancaires en fin d'année et des actifs au titre d'instruments financiers dérivés. Ces derniers correspondent principalement à la juste valeur des instruments financiers dérivés, aux intérêts courus sur ceux-ci, ainsi qu'aux pertes reportées relatives aux instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est utilisée.

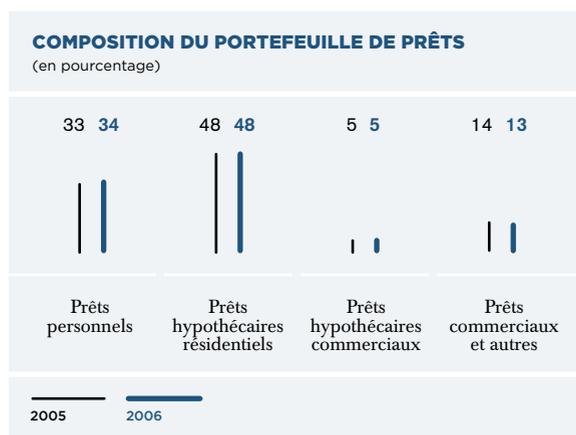
PRÊTS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires, avant la provision pour pertes sur prêts, a augmenté de 4 % à 12,4 milliards \$ au 31 octobre 2006, alors qu'il s'établissait à 12,0 milliards \$ au 31 octobre 2005. La composition du portefeuille est détaillée ci-après.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La proportion des différents types de prêts au 31 octobre 2006 est essentiellement la même qu'au 31 octobre 2005.

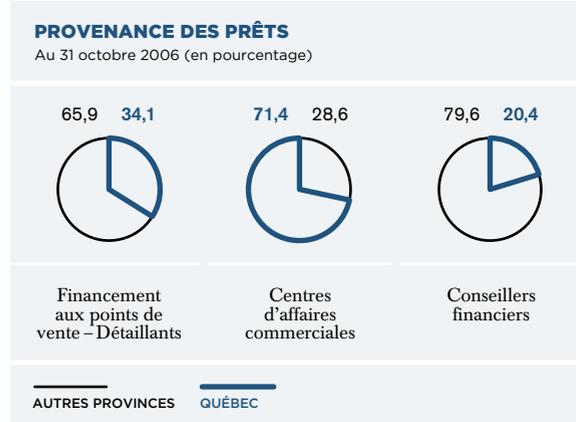
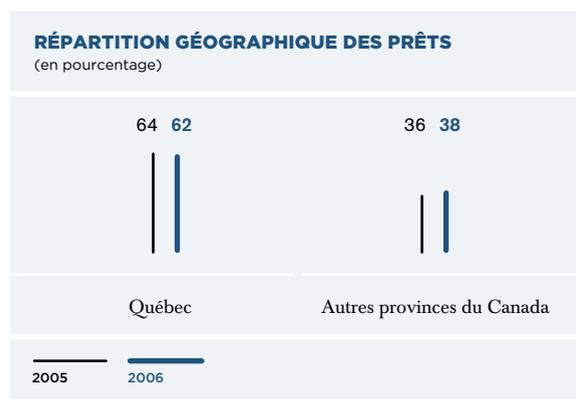
Les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 4,2 milliards \$ et 6,0 milliards \$ respectivement et constituent plus de 80 % des prêts de la Banque, tout comme en 2005. Cette proportion reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers, par l'entremise des secteurs d'activité des Services financiers aux particuliers et de B2B Trust. Le financement commercial, essentiellement auprès de petites et moyennes entreprises, demeure stable à 2,3 milliards \$ au 31 octobre 2006, par rapport à 2005.



Répartition géographique

Conformément à son plan d'affaires, la Banque œuvre principalement au Québec par l'entremise de ses

succursales et centres d'affaires. De même, elle étend ses activités partout au Canada grâce à certains autres centres d'affaires, à un vaste réseau de courtiers et conseillers financiers, ainsi qu'aux liens qu'elle maintient avec des détaillants agissant comme intermédiaires pour les activités de financement aux points de vente. Notons également que les opérations de B2B Trust sont principalement réalisées à partir de Toronto. Au 31 octobre 2006, les prêts consentis au Québec représentaient 62 % du total des prêts, un niveau comparable à celui de l'an dernier (64 %), alors que le niveau des prêts consentis hors Québec se situait à 38 %.



Taille des prêts par emprunteur commercial

La Banque maintient la taille des prêts qu'elle octroie à un niveau cohérent avec le niveau de risque qu'elle veut assumer, conformément à ses politiques de gestion du risque de crédit. Généralement, cette limite a été fixée pour les prêts hypothécaires commerciaux comme pour les prêts commerciaux à 20 millions \$.

Assurances et garanties

Une proportion importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire qui vise à garantir les prêts afin de faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. La Banque participe à ce programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, de réduire ainsi son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque préserve sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2006, 50 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 49 % en 2005. Par ailleurs, la Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels pour lesquels la valeur des prêts n'excède jamais 75 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les propriétés de cinq logements ou moins, dont un nombre important de résidences unifamiliales, représentent 78 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels. Le solde moyen de ces prêts se chiffre à 100 100 \$, comparativement à 87 300 \$ au terme de l'exercice financier 2005.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des immeubles de bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De façon générale, la valeur des prêts n'excède pas 60 % à 75 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La valeur de ces placements doit respecter en tout temps certaines modalités des ententes de prêt.

ÉVOLUTION DES PORTEFEUILLES DE PRÊTS

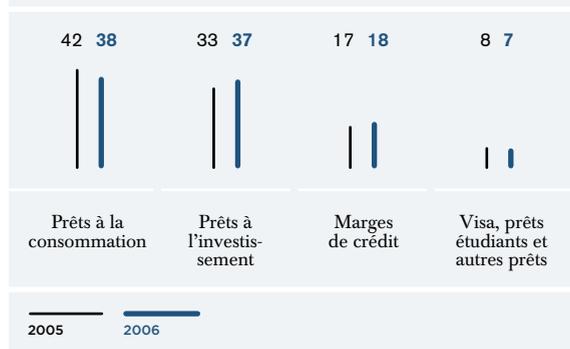
Prêts personnels

Au 31 octobre 2006, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 4,2 milliards \$, une hausse de 261 millions \$ par rapport au 31 octobre 2005. Cette augmentation résulte principalement du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust qui a continué de bénéficier des conditions favorables sur les marchés au cours des premiers trimestres, ainsi que du développement soutenu des affaires auprès de ses partenaires.

Le portefeuille de marges de crédit a également augmenté au cours de l'exercice financier pour s'établir à 750,1 millions \$ au 31 octobre 2006, incluant 244 millions \$ en marges de crédit hypothécaire. Enfin, le portefeuille de prêts souscrits à travers le Canada par l'entremise du réseau de financement aux points de vente est demeuré relativement stable au cours de l'exercice financier.

COMPOSITION DES PRÊTS PERSONNELS

(en pourcentage)

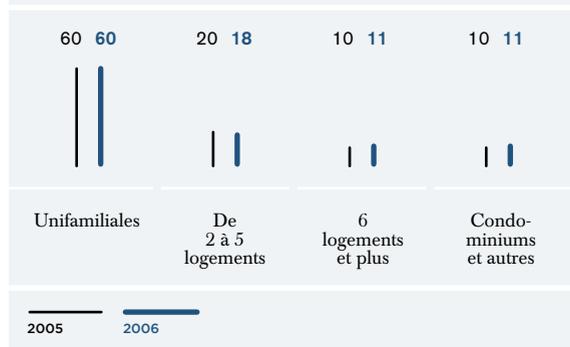


Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 15, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 564 millions \$ au cours de l'exercice financier 2006. Cette performance est principalement attribuable aux conditions économiques favorables, à la vigueur du marché immobilier et à la solide performance des Services financiers aux particuliers, et ce, malgré une concurrence toujours soutenue.

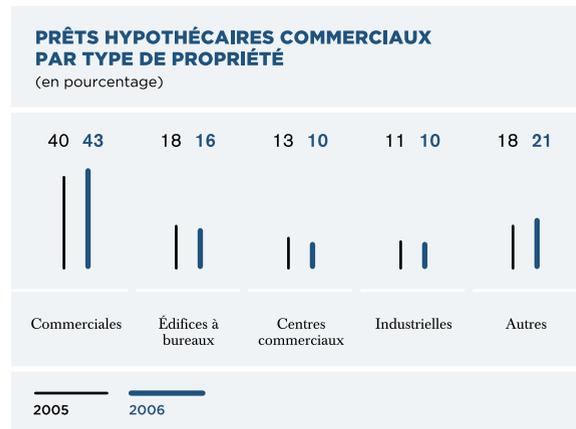
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



TABEAU 15
PORTFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS
 Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005
Prêts hypothécaires résidentiels, tels que présentés au bilan	5 986 \$	5 807 \$
Prêts titrisés	1 039	654
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	7 025 \$	6 461 \$



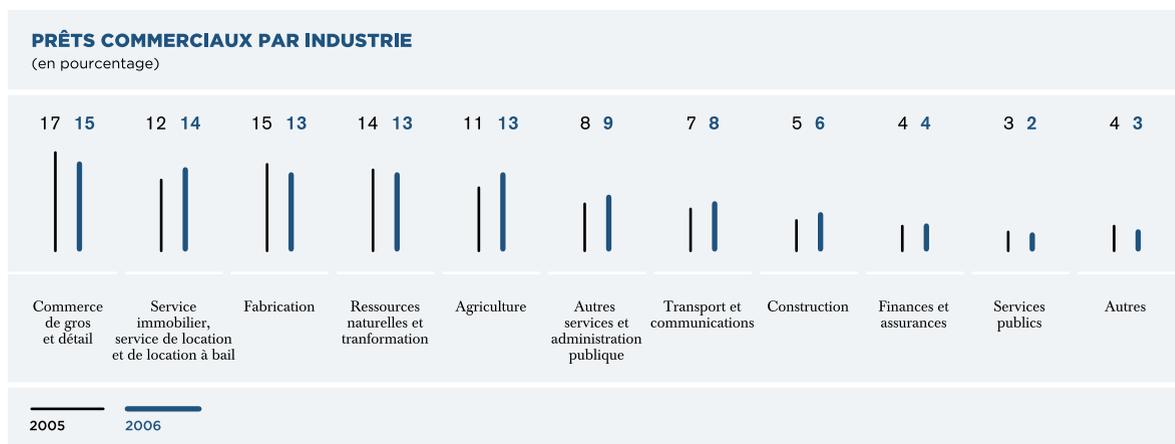
Prêts hypothécaires commerciaux

Le volume de prêts a progressé de plus de 10% par rapport à l'an dernier et s'établissait à 659 millions \$ au 31 octobre 2006, comparativement à 596 millions \$ au 31 octobre 2005. La Banque demeure un acteur reconnu dans le domaine des prêts hypothécaires commerciaux à travers le Canada, ce qui lui a permis de bénéficier, entre autres, de l'évolution favorable du marché dans l'Ouest canadien.

Au 31 octobre 2006, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 72% du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec, 28%, alors qu'au 31 octobre 2005, leurs parts respectives s'établissaient à 67% et 33%.

Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2006, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 1,6 milliard \$, en légère baisse par rapport à 2005 alors qu'il s'élevait à 1,7 milliard \$. Les portefeuilles de prêts commerciaux en Ontario et dans l'Ouest canadien et de prêts corporatifs ont diminué de près de 60 millions \$ en 2006. En outre, la cession de la filiale Corporation financière Brome inc., au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2006, a résulté en une réduction de 30 millions \$ du portefeuille de prêts. Ces baisses ont été partiellement contrebalancées par la croissance de près de 20 millions \$ enregistrée au Québec auprès du secteur agricole et des petites et moyennes entreprises. Cette évolution est tout à fait cohérente avec la stratégie de la Banque visant à se concentrer dans les secteurs d'activité où elle est en mesure de se démarquer face à la concurrence.



Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont augmenté, passant de 120,9 millions \$ en 2005 à 130,6 millions \$ en 2006. Quant aux prêts douteux nets, ils étaient de 5,4 millions \$ au 31 octobre 2006, comparativement à (8,9) millions \$ au 31 octobre 2005. Malgré la détérioration de ces indicateurs, la qualité de crédit du portefeuille de prêts demeure solide. L'excellente

situation économique au Québec et au Canada au cours des dernières années a permis d'améliorer sensiblement la qualité du portefeuille. De plus, les mesures prises depuis quatre ans afin de réduire l'exposition de la Banque à des risques de crédit importants, de même qu'une proportion plus élevée de prêts aux particuliers, ont amélioré son profil de risque. Le tableau 16 détaille les prêts douteux par portefeuilles.

TABLEAU 16
PRÊTS DOUTEUX

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2006			2005		
	Brut	Provisions spécifiques	Net	Brut	Provisions spécifiques	Net
Prêts personnels	16,1 \$	(5,6)\$	10,5 \$	16,9 \$	(7,3)\$	9,6 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	16,5	(3,5)	13,0	9,8	(3,7)	6,1
Prêts hypothécaires commerciaux	8,4	(3,5)	4,9	12,2	(5,9)	6,3
Prêts commerciaux et autres	89,6	(47,3)	42,3	82,0	(47,6)	34,4
Total	130,6 \$	(59,9)\$	70,7 \$	120,9 \$	(64,5)\$	56,4 \$
Provisions générales			(65,3)			(65,3)
Total – prêts douteux nets			5,4 \$			(8,9)\$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente			– %			(0,1) %

La provision générale s'établissait à 65,3 millions \$ au 31 octobre 2006, tout comme en 2005. Elle reflète l'estimation quant aux pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité de crédit de prêts qui n'ont pas encore été identifiés comme douteux. La note 4 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a diminué, passant de 13,7 milliards \$ au 31 octobre 2005 à 13,1 milliards \$ au 31 octobre 2006. Cette baisse est essentiellement liée à l'échéance de dépôts de trésorerie. Excluant ces échéances, les dépôts ont augmenté de plus de 400 millions \$. Cette augmentation des dépôts a contribué à l'amélioration de la composition des sources de financement de la Banque et au financement de la croissance des portefeuilles de prêts. Le tableau 17 présente un sommaire des différents portefeuilles.

DÉPÔTS DE PARTICULIERS

Le total des dépôts de particuliers a augmenté à 11,0 milliards \$ au 31 octobre 2006, comparativement à 10,6 milliards \$ au 31 octobre 2005. Cette croissance provient principalement des dépôts levés

par B2B Trust, à hauteur de 262 millions \$, et des dépôts levés en succursales, à hauteur de 107 millions \$. Les dépôts de particuliers en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers totalisaient 5,8 milliards \$ et 5,1 milliards \$ respectivement au 31 octobre 2006. Ces dépôts constituent une source de financement particulièrement avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Au 31 octobre 2006, ces dépôts représentaient 84 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

DÉPÔTS D'ENTREPRISES, BANQUES ET AUTRES

Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont diminué de 977 millions \$ et s'établissaient à 2,1 milliards \$ au 31 octobre 2006, alors qu'ils étaient de 3,1 milliards \$ au 31 octobre 2005. Cette diminution est attribuable au fait que certains dépôts de trésorerie importants sont arrivés à échéance au début de l'exercice financier, et que la disponibilité et la tarification d'autres sources de financement, y compris la titrisation, les dépôts des particuliers et les engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, se sont avérées plus intéressantes.

TABLEAU 17
DÉPÔTS
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2006		2005	
Particuliers				
À vue et à préavis	1 843 \$	14,1 %	1 871 \$	13,7 %
À terme				
Réseau de succursales	4 221	32,2	4 105	29,9
Courtiers	4 886	37,3	4 599	33,6
	9 107	69,5	8 704	63,5
Sous-total – particuliers	10 950	83,6	10 575	77,2
Entreprises, banques et autres				
À vue et à préavis	832	6,4	767	5,6
À terme fixe	1 313	10,0	2 355	17,2
Sous-total – entreprises, banques et autres	2 145	16,4	3 122	22,8
Total – dépôts	13 095 \$	100,0 %	13 697 \$	100,0 %

AUTRES PASSIFS

L'augmentation de plus de 1,4 milliard \$ des autres passifs au cours de l'exercice financier 2006 est essentiellement attribuable aux engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et aux engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, lesquels dépendent des activités de négociation et des stratégies d'investissement. Les autres éléments, tels les intérêts courus sur les portefeuilles de dépôts, les chèques et autres effets en transit et les créditeurs divers, ont peu varié par rapport à l'exercice financier 2005.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Le montant des débetures subordonnées au 31 octobre 2006 était de 150 millions \$, tout comme au 31 octobre 2005. Par ailleurs l'émission des débetures subordonnées, série 10, à 4,90%, au mois de janvier 2006 a compensé l'effet du rachat des débetures série 9, à 6,50%, au mois de juin 2006. Ces opérations qui faisaient partie intégrante des stratégies visant à améliorer les résultats ont permis de réduire significativement les coûts de financement de la Banque, tout en maintenant une protection équivalente pour les déposants.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 946,4 millions \$ au 31 octobre 2006, alors qu'ils étaient de 913,2 millions \$ au 31 octobre 2005, soit une augmentation de 33,2 millions \$. Cette accroissement de valeur résulte principalement du bénéfice net de l'exercice financier, déduction faite des dividendes déclarés. La valeur comptable de l'action ordinaire est passée de 29,85 \$

au 31 octobre 2005 à 31,18 \$ au 31 octobre 2006. Au cours de l'exercice financier 2006, la Banque a émis 63 891 actions ordinaires en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, pour un produit de 1,5 million \$. Au 31 octobre 2006, 23 620 436 actions ordinaires étaient en circulation.

SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 octobre 2006 (en pourcentage)

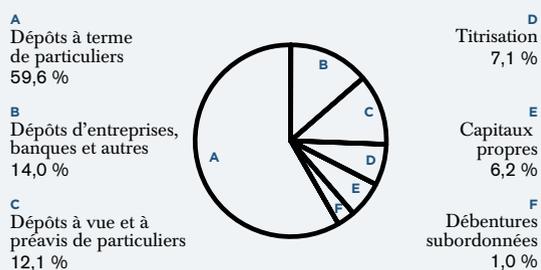


TABLEAU 18
CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION
En date du 30 novembre 2006 (en nombre d'actions)

Actions privilégiées de catégorie A	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 627 455
Options	332 585

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

La Banque surveille étroitement la qualité de son capital puisqu'il constitue un facteur essentiel dans l'évaluation de son niveau de sécurité et de solidité par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. Le calcul du capital réglementaire est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF). Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 4 % et un ratio de capital total d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues d'atteindre un ratio minimum de capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio de capital total d'au moins 10 %.

Les tableaux 19 et 20 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios, tels qu'établis par la BRI.

TABLEAU 19
ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005
Éléments inscrits au bilan		
Liquidités	42 \$	88 \$
Valeurs mobilières	481	397
Prêts hypothécaires	2 400	2 329
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 147	5 063
Autres éléments d'actifs	463	497
Provisions générales	65	65
Total – éléments inscrits au bilan	8 598 \$	8 439 \$
Éléments hors bilan		
Instruments financiers dérivés	27	34
Engagements de crédit	77	50
Total – actif pondéré en fonction des risques	8 702 \$	8 523 \$

TABLEAU 20
CAPITAL RÉGLEMENTAIRE – BRI
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005	Variation 06 / 05
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires	250,6 \$	249,0 \$	1 %
Surplus d'apport	0,5	0,1	400
Bénéfices non répartis	485,3	454,1	7
Actions privilégiées non cumulatives	210,0	210,0	–
Participation sans contrôle dans une filiale	–	6,8	(100)
Moins : écarts d'acquisition	(53,8)	(53,8)	–
Total – capital de première catégorie (A)	892,6	866,2	3
Capital de seconde catégorie			
Débitures subordonnées	150,0	150,0	–
Provisions générales	65,3	65,3	–
Total – capital de seconde catégorie	215,3	215,3	–
Titrisation et autres	(28,5)	(32,4)	(12)
Capital réglementaire – BRI (B)	1 079,4 \$	1 049,1 \$	3 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 19) (C)	8 702,2 \$	8 522,6 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,3 %	10,2 %	
Ratio BRI total (B/C)	12,4 %	12,3 %	
Ratio Actif/fonds propres	16,1 x	15,8 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	7,7 %	7,5 %	

DIVIDENDES

Après quelques années plus difficiles, les récents résultats ont permis de ramener le ratio de dividende versé à un niveau plus près de celui de l'industrie et à l'intérieur de la fourchette cible de 40 % à 50 % fixée par la direction. Au cours de cette période, la Banque a ainsi maintenu sa tradition de paiements de dividendes ininterrompus, démontrant son engagement à l'égard de ses actionnaires.

Le conseil d'administration doit approuver trimestriellement les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires. De plus, la déclaration et le versement de dividendes sont assujétiés à certaines restrictions légales, tel qu'il est expliqué à la note 12 des états financiers consolidés.

TABLEAU 21
DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ
(en milliers de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé)

Pour les exercices terminés les 31 octobre	2006	2005	2004
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées ⁽¹⁾	11 775 \$	11 775 \$	16 218 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	27 356 \$	27 287 \$	27 248 \$
Ratio du dividende versé	46,7 %	51,2 %	87,1 %

(1) Incluent les dividendes relatifs aux actions privilégiées de catégorie A série 7 et série 8 totalisant 6 millions \$ en 2004, ainsi que la prime sur le rachat de 2 millions \$ en 2004 ayant été reclassés à l'état consolidé des résultats.

COTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de la Banque, telles qu'elles ont été déterminées par les agences de notation.

TABLEAU 22
COTES DE CRÉDIT
Au 31 octobre 2006

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB	BBB
Instruments à court terme	R-2 (haut)	A-2
Débiteures subordonnées	BBB (bas)	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3	BB+

Les cotes de crédit de la Banque sont demeurées inchangées en 2006. Standard & Poor's a cependant révisé la perspective liée aux cotes de crédit de négative à stable reflétant les progrès réalisés en ce qui concerne les résultats d'exploitation de la Banque.

Les dépôts de particuliers, levés en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit accéder aux marchés afin de se financer grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque à accéder aux marchés pour obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions afférentes sont liées aux cotes de crédit déterminées par les agences de notation telles Dominion Bond Rating Service Limited et Standard & Poor's. Ainsi, les révisions des cotes de crédit de la Banque peuvent avoir une incidence sur le financement de nos activités et sur les exigences en matière de garanties.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles, au 31 octobre 2006, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 20 des états financiers consolidés complète cette information.

TABLEAU 23
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2008	2009	2010	2011	Par la suite	Total
Dépôts à terme	5 097 \$	2 150 \$	1 891 \$	826 \$	454 \$	1 \$	10 419 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	1 044	–	–	1	–	32	1 077
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	1 100	–	–	–	–	–	1 100
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	150	–	150
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	73	67	64	60	47	195	506
Total	7 314 \$	2 217 \$	1 955 \$	887 \$	651 \$	228 \$	13 252 \$

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Les principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, incluant les dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, permet principalement de financer les activités de prêts et d'investissement.

Par ailleurs, la Banque doit également rendre disponibles des liquidités afin de mener à bien certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation du réseau de succursales, la modernisation des plates-formes informatiques, ainsi que les projets visant à respecter les exigences réglementaires. Ces projets nécessiteront des investissements importants de l'ordre de 35 millions \$ à 45 millions \$ annuellement au cours des cinq prochaines années.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Notamment, la Banque gère ou administre pour des clients des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Les éléments hors bilan comprennent également des instruments dérivés et des entités mises en place à des fins de financement et de gestion de capital.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels sous gestion reliés aux activités de titrisation. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau suivant illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2006, ces éléments totalisaient 14,7 milliards \$, en hausse de 1 milliard \$ par rapport à l'exercice financier précédent.

Les actifs liés aux régimes de retraite autogérés ont légèrement augmenté d'un exercice financier à l'autre. L'amélioration de l'offre de service de la Banque et de sa filiale B2B Trust, conjuguée à l'appréciation des marchés au cours de l'exercice financier, ont permis de contrebalancer l'impact des modifications à l'environnement réglementaire qui encourage les intervenants à assurer la gestion de leurs régimes autogérés eux-mêmes. La Banque anticipe toutefois qu'à moyen terme, ce facteur continuera à influencer négativement les occasions d'affaires liées à ces activités.

Les actifs de courtage des clients ont progressé de 19 %, bénéficiant de la bonne performance des marchés boursiers et également des initiatives visant à accroître les opérations de courtage.

Les actifs institutionnels, liés aux activités de fiducies, ont pour leur part légèrement diminué par rapport à l'exercice financier 2005.

Les actifs des fonds communs de placement ont progressé de 192 millions \$ ou 16 % en 2006. Les conditions de marchés favorables et la demande soutenue pour ces produits d'épargne, de même que les initiatives relatives à la distribution de ces produits expliquent ce résultat encourageant. Notons que, depuis la cession de ses activités de gestion de fonds communs de placement à l'Industrielle Alliance au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a concentré ses efforts, par l'entremise de son réseau de succursales, dans la distribution de fonds communs de placement auprès de sa clientèle de détail.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 45 %, essentiellement en raison des opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice financier. La gestion de ces actifs permettra à la Banque de tirer des revenus de gestion conséquents au cours des prochaines années.

Les autres actifs de particuliers en fiducie ont diminué de 155 millions \$ par rapport à l'an dernier.

Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs, lesquels sont détaillés au tableau 10 présenté à la page 32, contribuent de manière importante à la rentabilité de la Banque.

TABLEAU 24
BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005	Variation 06 / 05
REER et FERR autogérés	8 283 \$	7 958 \$	4 %
Actifs de courtage de clients	1 924	1 623	19
Institutionnels	1 725	1 809	(5)
Fonds communs de placement	1 405	1 213	16
Prêts hypothécaires sous gestion	1 223	843	45
Autres – Particuliers	165	320	(48)
Total – biens administrés et biens sous gestion	14 725 \$	13 766 \$	7 %

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement des dépôts indiciels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque souscrit divers contrats et engagements qui se traduisent en produits dérivés.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les opérations sur produits dérivés sont mesurées en fonction des montants nominaux de référence. Toutefois, ces derniers ne sont pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux, bien qu'ils servent de base aux calculs de paiements, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Les montants nominaux de référence des produits dérivés de la Banque totalisaient 12,6 milliards \$ au 31 octobre 2006, comparativement à 13,1 milliards \$ au 31 octobre 2005. Les justes valeurs positives des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture et à des fins autres que de couverture totalisaient respectivement 3 millions \$ et 58 millions \$, contre 15 millions \$ et 75 millions \$ au 31 octobre 2005, tandis que les justes valeurs négatives des instruments financiers dérivés désignés comme instrument de couverture et à des fins autres que de couverture totalisaient respectivement 17 millions \$ et 20 millions \$, comparativement à 13 millions \$ et 49 millions \$ au 31 octobre 2005.

Les notes 1 et 19 des états financiers consolidés présentent de plus amples informations sur les types de produits dérivés ainsi que sur leur comptabilisation.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires dans le but d'obtenir du financement, de réduire le risque de crédit et de gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie au Canada, contre de l'argent. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes des créances s'accompagnent le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient des meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement. Les programmes de titrisation sont souvent assortis de contrats d'échange d'intérêts (swap) afin de garantir les paiements aux investisseurs.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle des actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéfi-

ciaire sur ces actifs. La Banque utilise principalement des conduits mis en place par de grandes banques canadiennes, ainsi que le programme des Obligations hypothécaires du Canada développé par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Au moment de la vente des actifs, la Banque conserve certains droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires et des comptes de réserve, lesquels constituent des droits conservés. La Banque revoit périodiquement la valeur de ces droits et constate aux résultats toute baisse de valeur durable, le cas échéant. De même, la Banque a conclu des contrats d'échange d'intérêts visant à garantir les paiements aux investisseurs. La Banque continue également d'assurer l'administration de tous les actifs titrisés après leur cession. Au 31 octobre 2006, l'encours total des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 1 079 millions \$ et les droits conservés connexes à 38 millions \$. Des revenus de 10,0 millions \$ ont été constatés en 2006 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 6,2 millions \$. La note 5 des états financiers consolidés donne de plus amples renseignements sur ces structures.

INCIDENCES DES PROGRAMMES DE TITRISATION SUR LES RATIOS DE CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Les cessions effectuées par l'intermédiaire du programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas une incidence importante sur les ratios de capital réglementaire puisque les hypothèques cédées sont assurées par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération égal à 0%. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas une incidence importante sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que continue à assumer la Banque à travers les droits conservés. Enfin, les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence favorable sur les ratios de capital puisque la Banque ne conserve généralement pas de risque de crédit lorsqu'elle cède ce type de prêts.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise divers engagements de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La note 20 des états financiers consolidés donne des informations additionnelles à ce sujet.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit

de soutien et des garanties d'exécution. La note 20 des états financiers consolidés, fournit des renseignements détaillés au sujet de ces garanties.

TABLEAU 25
ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT
Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2006	2005
Engagements de crédit inutilisés ⁽¹⁾	2 185 535 \$	1 931 808 \$
Lettres de crédit documentaire	12 902 \$	15 076 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	94 775 \$	60 672 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 940 851 000 \$ (1 087 013 000 \$ au 31 octobre 2005) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 799 113 000 \$ (718 770 000 \$ au 31 octobre 2005) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

Analyse des résultats trimestriels

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2006

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2006, la Banque a déclaré un bénéfice net de 22,6 millions \$, ou 0,84 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 21,6 millions \$, ou 0,79 \$ dilué par action ordinaire pour le quatrième trimestre 2005. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 10,8% pour le quatrième trimestre 2006, comparativement à 10,6% pour la même période en 2005. Pour le quatrième trimestre 2006, le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 18,1 millions \$, ou 0,65 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 17,4 millions \$, ou 0,61 \$ dilué par action ordinaire, en 2005.

Tout comme en 2005, les activités abandonnées, consécutivement à la vente de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs décrite à la page 17 du présent Rapport annuel, ont également contribué à l'augmentation globale de la rentabilité de la Banque au cours du quatrième trimestre compte tenu de la constatation d'une portion additionnelle du gain sur cession de 5,2 millions \$.

Pour le quatrième trimestre 2006, le revenu total s'établissait à 134,8 millions \$, comparativement à 133,8 millions \$ pour la même période lors de l'exercice financier 2005. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 8%, ou 6,7 millions \$. Autrement, cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts,

aux stratégies de gestion plus rigoureuses de l'actif et du passif et au réaligement de la structure de capital de la Banque. La baisse de 5,7 millions \$ des autres revenus, quant à elle, est principalement attribuable au manque à gagner de Brome ainsi qu'à la baisse de la contribution des opérations de titrisation et des activités de trésorerie et de marchés financiers. La Banque n'a titrisé aucun prêt hypothécaire au cours du quatrième trimestre 2006, alors qu'elle avait constaté des gains d'un montant de 4,2 millions \$ sur de telles transactions en 2005.

Pour le quatrième trimestre 2006, la provision pour pertes sur prêts s'est élevée à 10,0 millions \$, comparativement à 11,8 millions \$ pour la même période en 2005. L'amélioration reflète la relative stabilité de la qualité du portefeuille au cours de l'exercice financier.

Pour le quatrième trimestre 2006, les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 102,6 millions \$, comparativement à 99,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2005. Cette augmentation, d'un exercice financier à l'autre, est principalement attribuable à l'augmentation des coûts liés à la rémunération, dont le coût au titre des avantages sociaux futurs, et aux autres frais, dont notamment les frais de publicité et les honoraires professionnels.

Pour le quatrième trimestre 2006, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 4,1 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 18,5%, comparativement à 5,6 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 24,5% au cours du quatrième trimestre 2005. Cette diminution de la charge d'impôts est principalement attribuable aux retombées positives de réorganisations corporatives. De plus, la direction a résolu que les bénéfices des opérations étrangères d'assurance crédit, réalisés après le rapatriement survenu au cours du troisième trimestre 2006, ne seraient pas distribués dans un avenir prévisible. Conséquemment, aucune charge d'impôts sur ces revenus n'a été constatée au cours du quatrième trimestre 2006.

Les résultats pour le quatrième trimestre 2005 incluaient l'incidence d'ajustements de 1,7 million \$ reliés à certaines mesures mises en œuvre au cours du trimestre afin d'optimiser la situation fiscale de la Banque, ainsi que les résultats positifs du trimestre.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats trimestriels de la Banque devraient généralement être relativement stables d'un trimestre à l'autre, notamment à cause de la nature des opérations bancaires qui portent sur de grands volumes d'opérations peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, puisqu'il compte un plus petit nombre de jours, les résultats du deuxième trimestre sont généralement légèrement inférieurs, le revenu net d'intérêt étant calculé sur une base quotidienne. Certaines opérations de trésorerie et certaines

activités liées aux marchés financiers, dont les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent également générer de la volatilité. Enfin, les résultats peuvent être influencés, entre autres, par des transactions ou des événements particuliers,

ainsi que par des changements dans l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire, incluant les politiques fiscales.

Le tableau suivant présente les résultats trimestriels de 2006 et 2005.

TABLEAU 26
RÉSULTATS TRIMESTRIELS
(en millions de dollars, sauf pour les montants par action)

	2006			
	31 oct.	31 juil.	Trimestres terminés les	
			30 avril	31 janv.
Revenu total	134,8 \$	135,8 \$	128,5 \$	131,5 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	18,1	6,2	24,6	16,7
Bénéfice net	22,6 \$	6,2 \$	24,6 \$	17,0 \$
Résultat net par action ordinaire de base	0,84 \$	0,13 \$	0,92 \$	0,59 \$
dilué	0,84 \$	0,13 \$	0,91 \$	0,59 \$
	2005			
	31 oct.	31 juil.	Trimestres terminés les	
			30 avril	31 janv.
Revenu total	133,8 \$	131,1 \$	118,0 \$	119,2 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	17,4	15,2	11,0	12,1
Bénéfice net	21,6 \$	15,8 \$	10,6 \$	17,3 \$
Résultat net par action ordinaire de base	0,79 \$	0,54 \$	0,33 \$	0,61 \$
dilué	0,79 \$	0,54 \$	0,33 \$	0,60 \$

De façon générale, le revenu total s'est amélioré d'un trimestre à l'autre principalement en raison de la croissance du revenu net d'intérêt. Cette amélioration relativement constante des revenus aurait dû se traduire par une augmentation similaire du bénéfice net. Toutefois, les éléments décrits ci-après ont eu pour conséquence de modifier la rentabilité au cours de certains trimestres.

ÉLÉMENTS AYANT UN IMPACT IMPORTANT SUR LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Quatrième trimestre 2006

Gain additionnel de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts afférents) comptabilisé au titre des activités abandonnées, relativement à la clause de récupération basée sur les ventes nettes annuelles de fonds communs de placement.

Troisième trimestre 2006

Charge additionnelle d'impôt de 11,0 millions \$ découlant de l'adoption du budget fédéral 2006 qui venait réduire la valeur des actifs d'impôt futurs de la Banque.

Deuxième trimestre 2006

Récupération d'impôt de 10,7 millions \$ découlant de la résolution de divers risques fiscaux.

Quatrième trimestre 2005

Gain additionnel net de 4,8 millions \$ (4,2 millions \$, net des impôts afférents) comptabilisé au titre des activités abandonnées, relativement à la clause de récupération basée sur les ventes nettes annuelles de fonds communs de placement et à d'autres ajustements.

Premier trimestre 2005

Gain initial de 5,4 millions \$ (5,2 millions \$, net des impôts afférents) comptabilisé au titre des activités abandonnées.

Cadre de gestion intégrée des risques

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle poursuit. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, la Banque s'est dotée d'un Cadre de gestion intégrée des risques devant permettre aux administrateurs d'effectuer une supervision en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

L'objectif principal de ce Cadre est de créer une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement / risque dans toutes les sphères d'activité de l'institution. Ces mesures comprennent essentiellement l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants; l'adoption de limites de risque et de politiques de gestion des risques, saines et prudentes; l'établissement et l'application de contrôles internes efficaces et la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques.

Le Cadre se compose de deux sections: le milieu de contrôle et la gouvernance d'entreprise. Le milieu de contrôle fait référence aux processus,

procédures et mesures de contrôle et de suivi documentés et appliqués qui permettent à l'institution de gérer et de contrôler ses activités commerciales et les risques importants qu'elle encourt. Le milieu de contrôle repose ainsi sur cinq fonctions: les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer autant que possible que la tolérance globale au risque soit en accord avec les stratégies et objectifs de la Banque et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction qui sont les coordonnateurs du milieu de contrôle, et la supervision des fonctions est effectuée par les comités du conseil d'administration. On trouve en page 100 une description du rôle de chacun de ces comités.

La vérification interne joue également un rôle clé au niveau de la structure du cadre par la mise en place de systèmes fiables et complets visant à surveiller convenablement l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du cadre. Enfin, les exigences requises tant par les autorités réglementaires que par la loi font partie intégrante du cadre de gestion des risques de la Banque.



STRUCTURE DE GESTION DES RISQUES

La direction a élaboré une structure de gestion des risques, approuvée par le conseil d'administration, selon laquelle des politiques spécifiques encadrent les risques de crédit, de marché, d'illiquidité et de financement ainsi que le risque opérationnel et le risque de gestion du capital. Le risque réglementaire et le risque de réputation font également l'objet d'un encadrement formel de la direction. Des outils de gestion et de suivi ont été élaborés en vue de permettre au comité de direction d'assurer une surveillance continue de ces risques, tel que décrit ci-dessous.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations financières ou contractuelles relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion des risques de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Un rapport concernant la gestion du risque

de crédit est présenté, une fois par trimestre, au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une juste appréciation des risques et l'établissement des taux prêteurs en conséquence. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque.

La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués à éviter.

Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Pour ce qui est de l'autorisation des contreparties et des prêts, le processus d'autorisation est fortement centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit ainsi que les prêts commerciaux de plus petite taille (généralement inférieurs à 100 000\$). En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision systématique des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque révisé la situation des prêts douteux et procède à un suivi des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

Afin de gérer ses risques, la Banque utilise divers outils. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières. En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêt accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées pour ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées selon un processus continu sur une base individuelle.

Pour les prêts douteux à la consommation, les provisions sont établies sur les portefeuilles à partir d'une formule qui tient compte de l'historique des pertes.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes éventuelles émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques, et est basée sur la ligne directrice C-5 «provisions générales pour risque de crédit» du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, suite à la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement et de négociation et de gestion de l'actif et du passif de la Banque.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt correspond aux pertes financières que la Banque et/ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE CHANGE ÉTRANGER

Le risque de change étranger correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque et/ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non-concordance des entrées et sorties de fonds en devises.

RISQUE SUR ACTIONS

Le risque sur actions correspond aux pertes financières que la Banque et/ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général.

POLITIQUES ET NORMES

La Banque accorde une place fondamentale à la gestion efficace du risque de marché dont l'objectif premier est l'optimisation de la relation rendement/risque à l'intérieur de limites préalablement définies tenant compte du degré de risque que la Banque et ses filiales sont disposées à assumer.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de plafonds en fonction desquels elle surveille et limite l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque et de ses filiales en matière de gestion des différents risques associés aux activités de trésorerie. Ces politiques et limites sont révisées par le conseil d'administration au moins sur une base annuelle, en vue de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits sur une base quotidienne et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques ;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET D'ENCADREMENT DES RISQUES DE MARCHÉ (TAUX D'INTÉRÊT, CHANGE ÉTRANGER ET ACTIONS)

L'évaluation des risques de marché à la Banque repose sur la combinaison de deux groupes de mesures :

- la valeur à risque (VAR) et la mise en application de scénarios-chocs ; et
- des limites dites « nominales » et diverses autres mesures de sensibilité qui permettent d'encadrer les risques qui ne seraient pas saisis par les mesures de VAR et de scénarios.

LA VALEUR À RISQUE

La Banque a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VAR pour l'ensemble de ses portefeuilles de négociation. La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues soient plus élevées que la VAR sont de l'ordre de 1 %. La méthode retenue pour le calcul de la VAR est celle des simulations historiques qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques.

Une valeur à risque globale est calculée pour l'ensemble des activités des marchés financiers. Des valeurs à risque sont également calculées pour certains portefeuilles. Ces valeurs à risque sont comparées sur une base journalière aux limites approuvées par le

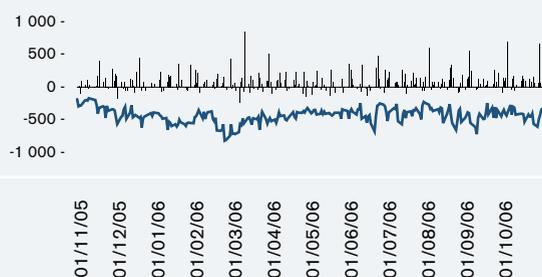
conseil d'administration et le comité de direction de la Banque. Parallèlement aux calculs de valeurs à risque, les impacts en terme de profits et pertes de scénarios chocs sont estimés pour la majorité des portefeuilles.

ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par la filiale Valeurs Mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie de la Banque. Les graphiques ci-après réfèrent aux portefeuilles de négociation.

COMPARAISON JOURNALIÈRE DES REVENUS DE NÉGOCIATION PAR RAPPORT À LA VAR

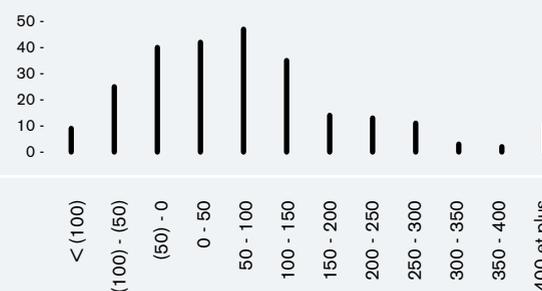
(en milliers de dollars)



REVENU VAR

DISTRIBUTION DES REVENUS DE NÉGOCIATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006

(nombre de jours / en milliers de dollars)



Le premier graphique ci-contre compare les revenus nets des activités de négociation et la valeur à risque quotidienne liée à ces activités.

Le second graphique montre la distribution quotidienne des revenus de négociation pour l'exercice financier 2006.

ACTIVITÉS DE GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Les activités de gestion de l'actif et du passif visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, de rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite le suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui sont affectées par les choix des clients, les produits offerts et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement constituées de titres négociables et de financement institutionnel ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées chaque jour à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique et bien contrôlée du risque structurel vise la maximisation de la rentabilité de la Banque et la préservation de la valeur économique des capitaux propres. Afin d'atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés dont, principalement, les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, en conformité avec la politique de gestion des risques structurels approuvée par le conseil d'administration. Cette politique défi-

nit des plafonds relatifs à l'appréciation du risque lié au revenu d'intérêt et du risque de valeur économique. Ces plafonds de risque sont calculés en simulant l'impact d'un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt des fluctuations des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des limites sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification est produit périodiquement, à partir duquel des analyses de simulation de l'impact de divers scénarios de taux sur le revenu net d'intérêt et l'avoir des actionnaires ordinaires sont réalisées. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à un mouvement à la hausse soudain et soutenu de 1 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2006, une telle majoration aurait ainsi entraîné une hausse d'environ 5,5 millions \$ du revenu net avant impôts sur les 12 mois suivants et aurait eu des retombées de (27,8) millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Ces résultats reflètent une gestion qui vise à bénéficier des mouvements des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds fixés par le conseil d'administration. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2006 est présentée à la note 19 des états financiers consolidés.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité est le risque que la Banque subisse une perte si elle ne disposait pas au moment approprié des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Les politiques de gestion du nantissement, des liquidités et du financement, ainsi que le plan de

gestion des liquidités définissent la structure de gestion, les responsabilités et les indicateurs liés à la gestion des liquidités et du financement. Ce cadre de gestion vise à assurer que la Banque, incluant ses filiales, aura à sa disposition les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les indicateurs retenus soient conformes aux normes et politiques de gestion établies par la Banque. Une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve prudente d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidité par des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle ses actifs liquides peuvent couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts.

La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement. Les stratégies de financement incluent aussi la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette.

Un plan de contingence prévoit des mesures pour assurer que la Banque puisse s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression extrême sur les liquidités.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il résulte d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Bien qu'il ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction, ainsi que des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le Cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le comité de gestion du risque opérationnel, relevant du comité de direction, représente l'un des éléments de base de la structure de gouvernance du risque opérationnel. Par contre, il incombe aux gestionnaires des lignes d'affaires et des filiales de gérer proactivement le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit, pour sa part, encadrer le processus de gestion

du risque opérationnel. Une vérification complète et indépendante de ce processus est assurée par la vérification interne de la Banque, qui communique les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'aux comités de gestion des risques et de vérification du conseil d'administration de la Banque.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

L'ADOPTION DE POLITIQUES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

LA CUEILLETTE DES DONNÉES DE PERTES OPÉRATIONNELLES

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

L'IDENTIFICATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques liés à de nouveaux produits, de nouvelles activités ou de nouvelles façons de faire.

L'ÉVALUATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors d'ateliers d'auto-évaluation, ou au moment de tout changement important, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation visant à déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'action sont produits pour atténuer les risques décelés.

LA GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

La gestion du risque opérationnel signifie notamment de prendre la décision d'accepter, de contrôler, d'éviter ou de transférer certains risques et la mise en place des procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens visant à minimiser ou transférer ses risques, dont la participation à un programme d'assurances corporatives, ainsi que l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. De plus, un comité de prévention de la fraude composé des responsables de sécurité et de représentants des lignes d'affaires se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances en terme de fraudes, ainsi que pour trouver des moyens d'améliorer

constamment nos méthodes et outils de prévention de la fraude.

LA PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LE RISQUE OPÉRATIONNEL

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont adressés aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et aux administrateurs. Ils comportent notamment les informations sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grande ligne d'affaires.

RISQUE LIÉ À LA GESTION DU CAPITAL

Le risque lié à la gestion du capital correspond à l'incidence éventuelle défavorable pour l'institution de ne pas maintenir un capital adéquat pour soutenir ses opérations.

Le capital de la Banque se compose des actions ordinaires, des bénéfices non répartis, des actions privilégiées et des débentures subordonnées. Le capital est un facteur important pour évaluer le niveau de sécurité et de solidité de la Banque par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. La gestion serrée du capital contribue à sa rentabilité puisque celui-ci est alloué aux secteurs clés pour lesquels on a défini des objectifs et des critères de rentabilité précis.

La Banque vise à conserver un niveau optimal de capital qui puisse soutenir ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement concurrentiel et intéressant, compte tenu des normes de l'industrie et de son profil de risque. Elle a pour politique de maintenir ses ratios de capital statutaire à un niveau semblable à celui de l'industrie et conforme aux règles définies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF).

Un plan de capital préparé annuellement précise les ratios de capital visés en tenant compte des niveaux prévus de l'actif pondéré par le risque et des initiatives prévues en matière de gestion du capital. Des rapports de suivi des ratios de capital statutaire sont présentés trimestriellement au comité de gestion de l'actif et du passif élargi et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

NOUVEL ACCORD DE BÂLE

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un nouvel accord (Bâle II) qui entrera en vigueur au mois de novembre 2007. Cet accord reposera sur trois piliers plutôt qu'un seul, à savoir les exigences minimales de fonds propres, un cadre de surveillance prudentielle et la divulgation financière. Bâle II tiendra compte davantage des risques réels et permettra le choix entre trois méthodes d'évaluation des risques de crédit et opérationnel. La Banque est présentement

engagée dans le processus d'implantation du nouvel accord de Bâle en utilisant la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode indicateur de base pour le risque opérationnel.

GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire découle du risque lié au défaut par la Banque de se conformer aux lois, aux règles, aux règlements, aux pratiques établies ou aux normes déontologiques en vigueur. La politique en matière de conformité décrit le programme de conformité et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le programme de conformité inclut l'ensemble des exigences réglementaires qui ont un impact jugé important sur les activités de la Banque et qui sont contenues dans les programmes sectoriels de conformité, ainsi que les mandats, échéanciers et rapports de conformité. Les rapports de conformité sont présentés au Président et chef de la direction, au comité de direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration, puis au comité de vérification du conseil d'administration.

GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements touchant la Banque de façon directe ou indirecte, affecte éventuellement l'image qu'ont les actionnaires, les clients, les employés, le grand public ou toutes autres parties prenantes de la Banque et que cela ait un impact négatif sur ses revenus, ses opérations et dans une certaine mesure sur la valeur de la Banque.

Il arrive souvent que le risque d'atteinte à la réputation soit le fruit d'une gestion inadéquate des autres risques, et ce risque peut être associé à la quasi-totalité des activités d'une institution financière, même quand les opérations sont, du point de vue technique, conformes aux exigences juridiques, comptables et réglementaires. Il s'agit d'un bien essentiel pour assurer le développement de l'entreprise, maintenir le lien de confiance avec les clients et le grand public et optimiser la valeur pour les actionnaires, et par conséquent d'un atout important du point de vue stratégique.

Afin de protéger la Banque contre toute atteinte possible à sa réputation, et compte tenu de l'importance qu'il accorde à ce risque, le comité de direction encadre et supervise la gestion du risque de réputation grâce à une politique spécifique à cet effet. D'autres politiques et comités permettent aussi au comité de direction de bien gérer les menaces potentielles pouvant avoir un impact direct ou indirect sur la réputation.

Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière

Afin de s'assurer que les états financiers consolidés et le rapport de gestion donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque et de ses résultats d'exploitation, la direction a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, ainsi que le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

L'adoption par les autorités canadiennes en valeurs mobilières de règlements visant à renforcer la confiance des investisseurs, notamment le règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, a incité la Banque à revoir, dès 2004, ses processus liés à la production de ces documents.

Une politique de divulgation de l'information encadre le processus de divulgation de l'information présentée dans les documents annuels, les documents intermédiaires et les autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières. La politique vise notamment à identifier l'information importante et valider la communication afférente. Le comité de divulgation, formé l'an dernier, s'assure de la conformité à cette politique. À ce titre, les membres de ce comité révisent les principaux documents déposés auprès des organismes de réglementation afin de s'assurer que les informations importantes relatives à toutes les opérations sont communiquées en temps opportun.

Au cours de l'exercice financier 2006, la Banque a poursuivi sa documentation et son évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière devant mener à l'attestation réglementaire des documents annuels. L'équipe de projet dédiée au processus d'attestation financière a documenté et évalué la conception des contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces travaux ont permis au président et chef de la direction et au premier vice-président exécutif et chef de la direction financière d'attester de l'efficacité de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le président et chef de la direction et le premier vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Banque ont également évalué que les contrôles et procédures de communication de l'information, au 31 octobre 2006, étaient adéquats afin de

fournir une assurance raisonnable de l'intégralité et de la fiabilité de l'information financière à fournir.

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2006, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales conventions et estimations comptables critiques

Les principales conventions comptables utilisées par la Banque sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont critiques, dans la mesure où elles réfèrent à des montants importants présentés aux états financiers consolidés et exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes.

Toute modification à ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts. Les provisions dépendent notamment de l'évaluation relative aux montants et aux dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et des incertitudes qui leur sont associés, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions cumulatives pour pertes sur prêts s'avère nécessaire.

Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur la provision pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats de

l'exercice financier. Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir la provision pour pertes sur prêts se retrouve à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 67, et à la rubrique Gestion du risque de crédit, à la page 48 du présent Rapport annuel.

La direction a développé un modèle d'évaluation de la provision générale basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle valide la provision de 65,3 millions \$ au 31 octobre 2006. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activités, à l'exception du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur. Au 31 octobre 2006, le solde des écarts d'acquisition s'élève à 53,8 millions \$ et ce montant est entièrement attribué au secteur Services financiers aux particuliers.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La direction de la Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Cette évaluation repose sur un certain nombre d'estimations importantes, dont notamment les taux de croissance projetés pour le bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs. La direction croit que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Elles reflètent les meilleures estimations de la direction mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Toute modification apportée à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eu l'utilisation d'hypothèses différentes sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs de l'actif présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée en 2006 et en 2005. Le montant des pertes de valeurs, le cas échéant, serait présenté

dans les frais autres que d'intérêt du secteur Services financiers aux particuliers, à la rubrique Autres.

Pour plus de renseignements sur les écarts d'acquisition, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

La direction soumet également ses autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge pour perte de valeur significative n'a été comptabilisée en 2006 et en 2005.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeur potentielles, ainsi que pour valider les périodes d'amortissement afférentes. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues pourrait influencer sur les résultats de manière importante.

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction comptabilise à leur juste valeur les titres du portefeuille de négociation, les instruments financiers dérivés et les engagements afférents à des valeurs venues à découvert. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers, à l'exception de ceux qui sont admissibles à la comptabilité de couverture, est constatée aux résultats à la rubrique Autres revenus. La juste valeur correspond au montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes agissant en toute liberté dans une opération de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours, la direction utilise habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, aux courbes de rendement et aux facteurs de volatilité.

Étant donné l'importance du jugement dans l'établissement du calcul pour l'estimation de certaines justes valeurs, celles-ci peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette. Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activités. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés à la note 19 des états financiers consolidés, à la page 90 du présent Rapport annuel.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs, la croissance de la rémunération future, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus en fonction des hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2006, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 98,1 millions \$ (112,1 millions \$ en 2005) quant aux régimes de retraite et de 15,8 millions \$ (8,7 millions \$ en 2005) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation étaient de 5,35 % aux 31 octobre 2006 et 2005. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était de 7,25 % pour les exercices financiers terminés les 31 octobre 2006 et 2005. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 10 % en 2006 (9 % en 2005). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4 % en 2016 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 27 présente une approximation de l'incidence, sur l'obligation au

titre des prestations constituées et la charge de retraite afférente pour 2006, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % dans les principales hypothèses.

TABLEAU 27
ANALYSE DE SENSIBILITÉ
(en millions de dollars)

	Effet possible d'une variation de 0,25 %	
	Obligation	Coût
Taux d'actualisation	13,9 \$	1,6 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	0,7 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activités. Pour des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque, consulter la note 14 afférente aux états financiers consolidés, à la page 82 du présent Rapport annuel.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation, par la direction, de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses liées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles d'évoluer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. De plus, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéficiaires sensiblement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activités. Pour des informations supplémentaires concernant la charge d'impôts, consulter la note 15 aux états financiers consolidés à la page 85 du présent Rapport annuel.

TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires en ce qui concerne la Banque, sont transformés

en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente.

La détermination du gain initial, dans ces circonstances, dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés. Compte tenu qu'il n'y a pas de marché pour ce type de droits, la direction doit établir leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La direction doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses concernant notamment les pertes sur créances prévues, le taux de remboursement anticipé, le taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. De même, la valeur des droits conservés doit être réévaluée périodiquement par la suite. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

La note 5 des états financiers consolidés, à la page 77 du présent Rapport annuel, présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. La section sur les arrangements hors bilan, à la page 45 du présent Rapport annuel fournit également de plus amples informations sur ces transactions.

Le solde des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 38,2 millions \$ au 31 octobre 2006.

Cette estimation comptable critique touche principalement le secteur Autres.

Modifications de conventions comptables à venir

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1^{er} avril 2005, l'ICCA a publié trois normes comptables intitulées *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, Couvertures et Résultat étendu*. Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2006.

CHAPITRE 3855, INSTRUMENTS FINANCIERS – COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Tous les actifs et passifs financiers seront comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, à l'exception des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction qui seront comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transac-

tion seront constatés immédiatement à l'état consolidé des résultats dans les autres revenus de trésorerie et de marché financier. Pour leurs parts, les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, après quoi ils seront constatés à l'état consolidé des résultats. Tous les instruments financiers dérivés seront présentés à la juste valeur au bilan consolidé, y compris les produits dérivés intégrés dans d'autres contrats qui ne sont pas considérés comme étant étroitement liés aux contrats hôtes. Le chapitre 3855 permet également à une entité de désigner volontairement un instrument financier comme détenu à des fins de transaction. Les instruments qui sont classés comme détenus à des fins de transaction en vertu de l'option d'évaluation à la juste valeur sont assujettis à certaines conditions et exigences additionnelles établies par le BSIF.

CHAPITRE 3865, COUVERTURES

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les dérivés détenus aux fins de couverture seront inscrits à la juste valeur et les variations de la juste valeur seront comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Les variations de juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert seront aussi comptabilisées à l'état consolidé des résultats moyennant un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts constatés au bilan consolidé. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur d'un instrument financier dérivé sera inscrite dans les autres éléments du résultat étendu. Ces éléments seront reclassés à l'état consolidé des résultats au cours des périodes où les flux de trésorerie de l'élément couvert auront un effet sur les résultats. De même, lorsqu'une relation de couverture présente une inefficacité, celle-ci sera constatée à l'état consolidé des résultats dans les autres revenus de trésorerie et de marchés financiers.

CHAPITRE 1530, RÉSULTAT ÉTENDU

Les états financiers consolidés comprendront un état consolidé du résultat étendu, et le montant cumulé, soit le cumul des autres éléments du résultat étendu, sera présenté sous une rubrique distincte des capitaux propres du bilan consolidé.

INCIDENCE DE L'ADOPTION DES CHAPITRES 1530, 3855 ET 3865

La Banque complète actuellement l'analyse de l'incidence de ces normes, ainsi que de l'effet d'un exposé-sondage modifiant les dispositions transitoires visant l'adoption des nouvelles normes relatives aux couvertures publié par l'ICCA le 18 octobre 2006. L'incidence exacte dépendra également de certains choix devant être effectués en vertu des nouveaux chapitres.